



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

m

1697,2

Env. 511^m 1697,2

Mercur

<36624560720017

<36624560720017

Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

FEVRIER 1697.



A PARIS,

Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle
du Palais, au Mercure Galant,

ON donnera toujours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque Mois, & on le
vendra Trente sols relié en Veau, &
Vingt-cinq sols en Parchemin.

A PARIS,
Chez G. DE LUYNES, au Palais, dans
la Salle des Merciers, à la Justice.
T. GIRARD, au Palais, dans la grande
Salle, à l'Envie.
Et MICHEL BRUNET, grande Salle
du Palais, au Mercure Galant.

M. D. C. XCVII.

Avec Privilege du Roy.

Bayerische
Stadtbibliothek
München



A V I S.

Quelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employes dans les Memoires qu'on envoie pour ce Mercure, on ne laisse pas d'y manquer toujours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On réitere la mesme priere de bien écrire ces noms, en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires, & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourveu qu'ils ne desobligent personne, & qu'il n'y ait rien de licentieux. On

Aij

A V I S.

prie seulement ceux qui les envoient, & sur tout ceux qui n'écrivent que pour faire employer leurs noms dans l'article des Enigmes ; d'affranchir leurs Lettres de port, s'ils veulent qu'on fasse ce qu'ils demandent. C'est fort peu de chose pour chaque particulier, & le tout ensemble est beaucoup pour un Libraire.

Le Sieur Brunet qui debite presentement le Mercure, a rétabli les choses de maniere qu'il est toujours imprimé au commencement de chaque mois. Il avertit qu'à l'égard des Envois qui se font à la Campagne, il fera partir les paquets de ceux qui le chargeront de les envoyer avant que l'on commence à vendre icy le Mercure. Comme ces paquets seront plusieurs jours en chemin, Paris ne laissera pas d'avoir le Mercure

A V I S.

long-temps avant qu'il soit arrivé dans les Villes éloignées, mais aussi les Villes ne le recevront pas si tard qu'elles faisoient auparavant. Ceux qui se le font envoyer par leurs Amis sans en charger ledit Brunet, s'exposent à le recevoir toujours fort tard par deux raisons. La première, parce que ces Amis n'ont pas soin de le venir prendre si tost qu'il est imprimé, outre qu'il le sera toujours quelques jours avant que l'on en fasse le débit; & l'autre, que ne l'envoyant qu'après qu'ils l'ont lu eux & quelques autres à qui ils le prestent, ils rejettent la faute du retardement sur le Libraire, en disant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit Sieur Brunet, puis qu'il se charge de faire

A iij

A V I S.

les paquets luy-mesme, & de les faire porter à la Poste ou aux Messagers, sans nul interest, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adresse. Il fera la mesme chose généralement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, soit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, sans en prendre pour cela davantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront. Quand il se rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, on les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un mesme paquet. Tout cela sera executé avec une exactitude dont on aura lieu d'estre content.



MEUCVILLE
CALANT

FEVRIER 1597.

VOUS n'aurez pas
de peine à croire
qu'on parle par
tout des surprenantes actions
du Roy, puis que vous ne
vous trouvez en aucun lieu
où ses loüanges ne fassent la.
A iiiiij.

8 MERCURE

plus grande partie de l'entretien des personnes raisonnables ; mais vous serez peut-estre surprise que des Peuples qui nous paroissent feroces, aiment à luy rendre la justice qui est deuë à ses grandes qualitez. On racontoit à un Turc le grand nombre de victoires que ce Prince a remportées , & après qu'il eut écouté quelque temps celuy qui luy en faisoit remarquer les avantages : *Ce n'est pas par là , répondit il , que tu dois louer l'Empereur de France. Tu dois dire , que c'est un miroir dans*

GALANT. 9

lequel tous les Rois du monde doivent se mirer. Le Turc a raison. Si tous les Souverains de l'Europe s'estoient reglez sur un si parfait modele, combien de sang auroit esté éparagné, & de quel heureux repos ne jouïroient pas les Peuples que les fureurs de la guerre accablent depuis tant d'années? Ce leur doit estre un soulagement considerable que l'esperance de les voir bientost finir.

Il y a une autre guerre qui ne finit pas fort prompte-

10 MERCURE

ment. C'est celle qui s'allume entre les Sçavans. On a attaqué l'explication nouvelle que je vous ay envoyée d'un passage de Virgile, & l'Auteur de cette explication s'est cru obligé de la soutenir. Voicy ce qu'il a écrit de nouveau sur ce Passage.

A MONSIEUR ***

Vous avez vû, Monsieur, la Lettre qui attaqua au mois de Novembre, celle de ma nouvelle explication d'un passage de Virgile, laquelle

GALANT: 11

parut au mois d'Avril. Le septième mois depuis la naissance de cette explication seroit-il funeste pour elle, de même que les Medecins estiment que les jours septenaires sont critiques, & que les années septenaires sont climateriques? Si je fais cette remarque, c'est que j'ay affaire à un membre celebre de la Faculté, où on n'obmet pas cette observation. Un Etudiant a mis son nom à cette Lettre de Novembre ; mais quoy qu'il soit studieux & avancé, je sçay de bonne part

12 MERCURE

qu'il n'a fait que prêter sa main pour la copier, & qu'elle appartient originairement à son Docteur. En effet, *coruscant radiis Magistri*. On y voit l'esprit & le génie du Maître, qui est comme Iapis, *Phæbo ante alios dilectus*. Cet abus de nom n'estoit pas approuvé de Virgile, qui trouva mauvais qu'un autre se fist honneur d'un distique qu'il avoit composé; ce qui donna lieu à ce petit Vers, & à d'autres semblables, où il s'en plaint.

Sic vos non vobis vellera fertis, oves.

GALANT. 13

Ce n'est donc pas pour vous, brebis, que vous portez vos toisons. Il ne s'agit pas icy de la toison d'une brebis, mais de la peau d'une Louve, que j'ay essayé d'ôter de l'interprétation d'un endroit de Virgile, & que l'Auteur de la Lettre critique y veut retenir. Voicy le Passage dont le sens est agité & mis en question.

Inde Lupæ fulvo nutricis tegmine lætus

Romulus, &c. Æneid. I.

J'ay combattu le sens vulgaire, qui revest icy Romulus de la peau de la Louve, ou

14 MERCURE

de celle d'un Loup, & j'ay
proposé un nouveau sens qui
le couvre de feuilles, feuilles
symboliques d'immortalité.
On me dispute ma refutation,
& on me dispute aussi mon
opinion. Il me faut donc fai-
re une seconde discussion de
ces termes, *Lupa fulvo nutri-*
cis tegmine, &c. On doit les
entendre passivement, c'est à
dire, de la peau prise de la
Louve: ou activement, de ce
que la Louve fournit hors
d'elle-même, & qui couvre
Romulus, le tirant d'un autre
sujet. Le premier sens a beau-

GALANT. 15

coup de difficultez. La Louve surmonte sa ferocité naturelle, & son appetit vorace; au lieu de devorer Romulus que le Tibre luy avoit comme jetté à la gueule, elle l'adopte comme son enfant, elle devient sa mere nourrice, & elle luy fait part de son lait comme à ses petits. Romulus doit ainsi doublement sa vie à la Louve, & pour ne l'avoir pas mangé comme sa proye, & pour l'avoir nourri comme un de ses petits. Se peut-il après cela que Romulus trouve le moyen de tuer la Louve,

16 MERCURE

& qu'il se couvre de sa peau ? Ce seroit une espece de parricide. Androdus, cet esclave fugitif, ayant esté repris, fut condamné à estre déchiré par les bestes. Lors qu'il y est exposé, un grand Lion le couvre, se mettant au devant de luy, & il empêche qu'elles ne l'approchent. Le Peuple Romain jaloux de la generosité du Lion, donne la vie à l'esclave, & il est mis en liberté. Ferez vous devenir cet esclave le meurtrier de ce Lion, & le ferez-vous couvrir de sa peau ? Si l'action du Lion fut

admirée comme une merveille, l'action de l'esclave seroit regardée comme celle d'un monstre. Il ne sert de rien d'alleguer la peau du Lynx d'Harpalice, ny celles des bestes tuées à la chasse. Ce sont des dépouilles d'un ennemi vaincu; mais icy c'est la peau d'une bienfaitrice, d'une tendre nourrice; ces sujets & ces exemples ne sont pas de la nature du nostre, & ne luy ressemblent point. Je vais plus avant que cette reflexion morale; je dis qu'il n'est pas possible que la peau de la

*Février 1697.**B*

18. MERCURE

Louve fust mise à cet usage. Romulus enfant n'estoit pas en estat de tuer la Louve, soit à la chasse, soit autrement; & quand il eut atteint douze ou treize ans, quoy que ce soit encore estre trop jeune pour un exercice aussi rude & aussi dangereux qu'est celuy de la chasse du Loup, posé qu'il eust tué la Louve, qui est-ce qui auroit reconnu que c'estoit celle qui avoit esté sa nourrice? Ce ne seroit pas Romulus, qui auroit esté treize ans sans la voir. Ce ne seroit pas non plus Faustulus,

quilors qu'il enleva l'enfant, prit sans doute son temps que la Louve n'y estoit pas. Aussi semble-t il que le Critique se rend sur cet article, puis qu'il a recours à la peau d'un Loup. Mais cette opinion ne peut pas s'ajuster aux termes du Poëte, qui sont *Lupa nutritis*, la Louve nourrice. Le sens doit estre tiré des termes. Un Loup n'est pas une Louve, encore moins une Louve nourrice. On s'égare donc de Virgile, & on l'interprete mal, d'expliquer la chose contre la signification des mots. De

B ij

20^e MERCURE

plus, j'ay avancé qu'il estoit incompatible de mettre une peau de Loup sur les épaules du Fondateur de Rome, parce que ce seroit le travestir en Loup, animal affreux; en Lycantrope, figure triste & d'une mélancolie noire, ce qui ne convient ny à Romulus, ni à *latus*; joint que cet animal seroit d'une fatalité & d'un mauvais augure pour l'Empire. Il ya un passage de Tite-Live que j'ay déjà cité. *Viso lupoin Capitolio, dirum putatum.* Un Loup ayant esté vu dans le Capitole, on crut que c'estoit un

cruel prodige. En voicy un autre du même Historien ; c'est au 2. livre de la 4. Decade, où il dit qu'un Loup estant entré dans la Ville par la porte Esquiline, les Consuls n'oserent pas sortir que ce prodige & quelques autres ne fussent expiez par l'immolation des grandes Victimes. *Lupus Esquilinâ portâ ingressus, &c. Majoribus hostiis sunt expiata.* Il y a un troisiéme passage de la même consequence, au 1. livre de la troisiéme Decade. Tite-Live, après avoir rapporté la belle harangue mili-

22. MERCURE

taire qu'Annibal fit à son Armée, & qui excita si fort les Soldats à en venir aux mains, ajoute que les Romains n'avoient pas la même ardeur de combattre. *Apud Romanos haud tanta alacritas erat, recen-*
tibus etiam territos prodigiis: nam
& lupo intraverat castra. Ce Loup qui estoit entré dans le Camp, leur ôta le courage, & leur fit plus de peur qu'Annibal luy-même. Voila trois lieux considérables, où les Romains furent prodigieusement alarmez du spectacle d'un Loup; sçavoir, le Capito-

le, la Ville, & le Camp. Jupiter estoit au Capitole, le Senat estoit dans la Ville, & les Legions Romaines étoient dans le Camp; néanmoins la présence de ces grands sujets ne pouvoit les rassurer contre celle d'un Loup, qui les faisoit trembler en les menaçant d'une calamité déplorable. Après cela, la peau si hideuse, si funeste d'un Loup se pourroit elle souffrir sur Romulus, sans devenir luy même un objet d'un facheux augure à ses Romains, même par tout, dans les Temples, dans le

24 MERCURE

Senat, & dans l'Armée. On me dit que le Loup n'estoit d'un mauvais augure que par des circonstances ; & moy je soutiens qu'il l'estoit de luy-même & de sa nature. Le Loup est un composé d'impudence, d'astuce, de malice, de rapacité, de voracité & de cruauté ; sa face est hideuse, son regard affreux, & son hurlement horrible. N'y a-t-il pas là suffisamment de quoy former un mauvais augure, non par accident, mais de soy même ? On m'objecte encore qu'il y avoit un Loup dans les Enseignes

gues de la Republique. Je
 ſçay que Plin le dit au ch. 4.
 de ſon x. livre, ſans que Tite-
 Live en ait parlé. Cela ne fait
 rien , parce que ce n'eſtoit
 que dans celles où il y avoit
 auſſi un Cheval, un Sanglier,
 & un Minotaure; ce qui mar-
 que que ce Loup n'avoit au-
 cune relation à Romulus , &
 qu'il n'eſtoit point de ſon in-
 ſtitution , autrement on au-
 roit mis dans ces Enſeignes
 militaires, non un Loup,
 mais une Louve , & cette
 Louve y auroit eſté ſeule. Le
 même Plin dit auſſi que ce

Février 1697.

C

26 **MERCURE**

Loup en fut osté, comme si les Romains en eussent eu honte. On n'y vit plus la figure affreuse de cette beste, qui fut tirée des Enseignes Romaines par l'ordre de Marius , & l'Aigle , cet animal noble , & le Roy desoiseaux, y demeura seule , quoy qu'il y eust dans la personne de ce cruel Dictateur quelque rapport à un Loup , ayant devoré comme sa proye plusieurs Grands de Rome qu'il remplit de ses cruautéz. On insiste aussi que le Loup est appelé martial, *Lupus martialis*,

un animal de Mars. Qu'importe? C'est dans l'idée horrible de la guerre, dans celle de la cruauté & du carnage, & nullement dans l'idée noble de la valeur. La Choüette est nommée *Noctua Palladia*, *unoiseau de Minerve*, en estoit-elle moins de mauvais augure? Elle ser voit de symbole pour la sagesse & l'intelligence profonde de la Déesse qui penetre dans les choses les plus obscures, car autrement elle n'en est pas moins qualifiée *Noctua improba*, la Choüette maligne. Cette Epithete me

C ij

28 MERCURE

fait souvenir de l'opinion de ceux qui ont cru la Metempsychose ; ſçavoir que l'ame d'un méchant homme , d'un homme cruel , entroit au ſortir de ſon corps dans celui de loup. Mettre une peau d'un loup ſur Romulus , & l'en couvrir , ne ſeroit-ce pas commencer d'avance cette horrible Metempsychoſe ; figure tres-oppoſée à celle d'un Dieu , ſous laquelle Proculus Patricien diſoit l'avoir vû dans le Ciel ? Aſſurément cette opinion , ſoit de la peau de la Louve , ſoit de celle d'un

Loup , est si peu sortable à Romulus , que l'Auteur de la Critique , qui avoit abandonné l'une , semble ne pas mieux trouver son compte dans l'autre , puis qu'il s'attache à un autre sens , qui est d'entendre par *lupæ nutricis tegmine* ; le corps ou le ventre de la Louve , sous lequel il veut mettre Romulus ; car de plusieurs opinions il n'y en peut avoir qu'une de véritable , & on paroît rebuter l'une quand on approuve l'autre.

Cependant cette dernière opinion est encore moindre

C iiij

30 MERCURE

que la précédente; car celle-cy a pour elle Servius, & divers Commentateurs qui l'ont suivi à la file; au lieu que l'autre n'a, que je sçache, esté adoptée par aucun Auteur remarquable; ainsi estant sans préjugé, & ne pouvant tirer de noblesse à *patre & avo*, je croy devoir employer moins de paroles à la combattre. Outre ce que j'en ay déjà dit dans un article de ma premiere Lettre, je pretens qu'il y a de la difference à faire entre les petits de la beste & les petits de l'homme. Les

GALANT. 31

petits de la beste ont la teste basse & courbée, conformément à la figure panchée de leur corps; ainsi elles peuvent bien estre dans une situation naturelle sous le ventre de leur mere, se mettre sous le même ventre dont ils sont sortis. Il n'en est pas de même des petits de l'homme, qui ont la teste haute & les yeux élevez, suivant la structure droite de leurs corps, *Os homini sublime dedit*, dit Ovide. Par cette raison, la même disposition que celle des petits de la beste, ne leur

C iiii

32. MERCURE

est pas propre & commode; le fait le prouvera. Il y a à Rome chez le Conservateur du Peuple, une Louve en bronze appliqué. On y voit Romulus & Remus, pour atteindre ses mammelles, hauffer leurs petites mains en pliant leurs genoux, posture fort contrainte, d'autant plus qu'ils se trouvent là contre nature. Il n'y a que la nécessité de conserver la vie qui les y retienne; car autrement n'y a-t-il pas une secrète repugnance de teter une beste au lieu d'une femme? Estre non seulement du

genre humain , mais encore avoir Mars pour Pere, & une Vestaie pour mere , & cependant estre réduit à la mammelle d'une beste feroce , affreuse , & l'aversion des hommes , il n'y a pas là matiere de joye , je n'y trouve point *Romulus latus*. De plus , quel emblème , quel caractere , quelle idée de gloire pour Romulus se peut on imaginer à le placer sous le ventre d'une Louve ? Quel rapport y a-t-il avec ces grandes choses qui suivent , & que Virgile attribué à ce premier Roy de Rome ?

34 MERCURE

*Romulus excipiet gentem, &
mavortia condet*

Mœnia, &c. Romulus prendre le soin de cette Nation, il bâtitra les murs de Rome belliqueuse, &c. Mais ce n'est pas assez d'avoir, pour ainsi dire, sapé les fondemens des opinions vulgaires, je suis obligé de confirmer de nouveau la conjecture que j'ay proposée, & de repousser les traits qu'on a lâchez contre elle, afin que s'ils retentissent sur le bouclier, au moins ils ne le percent pas.

J'ay donc déclaré que par ces paroles,

Inde lupæ fulvo nutricis tegmine, &c. on pourroit entendre activement que la Louve couvriroit de feuilles Romulus enfant ; en quoy cette nourrice extraordinaire s'acquitte d'un second soin envers son nourrisson ; sçavoir, après l'avoir allaité , de le couvrir & de l'enveloper de feuilles , selon l'instinct de cet animal , qui est de se servir de feuilles pour couvrir sa prise. Plutarque rapporte dans la vie de Romulus, que la Louve le trouva sous un Figuier, appelé à ce sujet *ruminalis*. Voi-

26 MERCURE

la Romulus *recumbens sub tegmine fagi*, mais comme la Louve ne pouvoit pas demeurer dans un lieu passant, & sur les bords du Tybre, & que les Loups se retirent ordinairement dans les forests, c'est là où elle transporte Romulus, & c'est là qu'outre l'abri des chesnes, elle le couvre encore de feuilles tombées de ces arbres, qui sont les seuls langes qu'elle pouvoit donner à ce merveilleux nourrisson. Outre cette convenance tirée de l'histoire, celle cy se prend de Virgile même,

GALANT. 37

par imitation d'Horace son original & son modele. Ce grand Poëte chante au 6. livre de l'Odyssée , qu'Ulisse, ce Heros de sagesse, estant échappé du naufrage, couvre sa nudité de feuilles arrachées des branches d'un bois où il se trouva. Virgile en use de même pour Romulus, un Heros de Mars. Il estoit sauvé de l'inondation du Tybre, & de là estant emporté par une Louve dans un bois, il le fait couvrir de feuilles dans sa nudité par cette Louve sa nourrisse. Après cet exemple

38 MERCURE

que le Poëte Latin imite du Poëte Grec, je puis en produire un particulier de Virgile même; c'est dans sa iv. Eglogue de l'illustre Enfant de Pollion. Il met du lierre sur son berceau, & il y ajoûte encore un autre feuillage.

At tibi prima, puer, nullo munuscula cultu

Errantes hederas passim cum baccare tellus, &c.

La terre vous fera de petits presents, nez sans aucune culture, des feuilles de lierre, & de la branche ursine, &c. Comme il est naturel à cet incomparable Poë.

te de garder son caractère dans des sujets semblables, il fait dans l'Eneide ce qu'il a fait dans les Bucoliques, Romulus étant un autre enfant merveilleux, il le couvre de feuilles de chesne. Le lierre & la branche urfine ont leur emblème pour le Fils de Polion, & les feuilles de chesne ont aussi un mystère pour le Fils de Mars, comme je l'ay déjà remarqué. Joignez ces rencontres à ce que j'avois allegué d'Horace,

*Fronde novâ patrue Palumbes
Texere.* Il y a dans ce tout

40 MERCURE

une juste convenance qui affermit mon sentiment. Il me reste de répondre à ce qu'on m'objecte , que des feuilles tombées ne font pas une belle image , & qu'elles marquent plutôt une décadence qu'un estat florissant. Je réplique, qu'il ne faut pas regarder icy les feuilles de chesne dans cette circonstance, mais dans la nature symbolique de l'arbre, qui est pour l'éternité. Lors qu'on récompensoit d'une couronne de feuilles de chesne celui qui dans le combat avoit sauvé la vie à un

GALANT. 41

Citoyen, ces feuilles qui couvroient la teste, estoient privées de la sève du tronc de l'arbre qui les faisoit vivre, & cependant elles n'estoient pas moins un simbole de gloire ; & il n'y a personne qui ose dire que c'estoit d'une gloire flétrie, parce que ces feuilles de chesne séparées de l'arbre estoient dans un estat flétrissant. On ne rencontre pas mieux sur la couleur jaune des feuilles, qu'on affecte de faire passer pour une image de la mort. De toutes les couleurs il n'y en a guere qui ait moins

Fevrier 1697.

D

42 MERCURE

de ressemblance à la mort. On porte le deuil avec le noir, avec le blanc, avec le violet, & jamais avec le jaune. Le jaune est la couleur du Soleil, cet Astre immortel. C'est aussi la couleur de l'or, metal incorruptible; & dans la Chine, où l'or abonde, & où le Soleil est si puissant, le Prince y fait du jaune une couleur auguste & royale.

Je croy, Monsieur, en avoir assez dit pour faire remarquer les grands embarras & les difficultez insurmontables, qui se rencontrent à

GALANT. 43

expliquer le Passage de Virgile, soit qu'on y entende la peau de la Louve ; ou son ventre, ou la peau d'un Loup ; & en avoir assez dit aussi pour induire le nouveau sens, qui couvre Romulus de feuillage ; feuillage qui convient tellement à cet auguste Enfant, que j'ose conclurre que c'est cela seul qui faisoit sa joye, estant le présage de sa gloire.

*Romulus haud alio tegmine
lætus erat.*

Je suis, &c.

D ij

44 MERCURE

Je quitte Virgile pour Ovide. Vous ne serez pas fâchée de voir la Traduction d'une des Epistres de ce tendre Poëte. Biblis eut le malheur de trouver dans Caunus son Frere, des qualitez qui luy plurent trop. Elle s'en laissa toucher, & après avoir longtemps combattu sa passion, telle en fut la violence, qu'elle se trouva enfin forcée de luy en découvrir le secret, ce qu'elle fit en ces termes.

ND

BIBLIS A CAUNUS.

S

Celle qui vous écrit, triste &
timide Amante,
Que du Ciel poursuit le courroux,
Vous souhaitant heureux, ne peut
vivre contente,
Si son bonheur ne vient de vous.

S

Son nom vous surprendra, je tremble
à vous le dire,
Et voudrois que sans le sçavoir
Vous sceussiez ce que souffre un cœur
qui ne respire
Que le seul plaisir de vous voir.

E

Hélas ! en vous aimant que n'est-
elle assurée
Que vous répondriez à ses vœux,

46 MERCURE

Avant que de Biblis la honte declarée

Vous revolte contre ses feux !

?

*Ouy, Caurus, il est vray. C'est Bi-
blis qui vous aime,*

*Biblis à qui le nom de Sœur
N'a pû faire affoiblir la passion ex-
trême*

*Qui regne pour vous dans son
cœur.*

?

*Mes yeux baignez de pleurs, mes re-
gards tout de flame,*

*Sur vous avidement rendus,
Vous expliquoient assez le secret de
mon ame*

Si vous les eussiez entendus.

?

*Quand surpris des soupirs que je
poussois sans cesse,*

GALANT. 47

*Vous m'en demandiez le sujet,
Mon trouble, vous faisant l'aveu de
ma foiblesse,
N'en découvroit-il pas l'objet?*

2

*Combien aux vifs transports qui
vous faisoient paroître
Tout le desordre de mon cœur
Ay je joint de baisers, que vous pou-
viez connoître
Plus tendres que ceux d'une Sœur!*

S

*Cependant quelque ardeur qu'une
trop douce image
M'ait pû contraindre de nourrir,
Les Dieux m'en sont témoins, j'ay
tout mis en usage
Pour l'étoufer, pour en guérir.*

S

*J'ay long-temps à l'amour disputé la
victoire,*

48 MERCURE

*Et cherchant à me l'asseurer ,
J'ay cent fois plus souffert que vous
ne sçauriez croire ,
Qu'une Fille puisse endurer.*

S
*Enfin forcée à rompre un funeste si-
lence ,*

*Qu'eust suivy la fin de mes jours ,
Vous montrant de mon mal toute la
violence ,
J'ose implorer vostre secours.*

?
*Le Ciel tient sous vos vœux ma for-
tune asservie ,*

*C'est à vous à regler mon sort.
Deux mois de vostre bouche assûre-
ront ma vie ,
Ou feront l'arrêt de ma mort.*

?
*Ce choix dépend de vous ; avant que
de le faire*

Songez

Songez que celle qui l'attend,
 Ne voulant désormais vivre que
 pour vous plaire
 Merite ce qu'elle prétend.

Z

Il ne luy suffit pas qu'une mesme
 naissance

Par le sang l'ait unie à vous.
 Pour remplir ses desirs, combler son
 esperance,
 Elle voudroit des nœuds plus doux.

Z

Laissons examiner ce qui passe pour
 crime

A ceux que le nombre des ans,
 Sur ce qu'on doit tenir injuste ou lé-
 gitime,
 A fait devenir clairvoyans.

S

Ce n'est qu'avec le temps, après un
 long usage,

Février 1697.

E

50 MERCURE

*Qu'on peut amortir ses desirs,
Et trop de retenue est mal propre à
notre âge*

Qui n'est fait que pour les plaisirs.



*Comme nous ignorons ce que les loix
permettent,*

Croyons que tout nous est permis.

*Les Dieux, tous Dieux qu'ils sont,
à l'Amour se soumettent ;*

Ainsi qu'eux soyons luy soumis.



*Nul obstacle fâcheux ne pourra nous
contraindre ;*

Tout nostre amour peut éclater,

*Et pourvu qu'en effet nous voulions
ne rien craindre,*

Nous n'avons rien à redouter.



*La presence d'un Pere aux Amours
importune*

GALANT. 91

N'aura rien de cruel pour nous,
Et nous pourrons goûter nostre heu-
reuse fortune
Sans nous attirer de jaloux.

§
De cent larcins d'amour à toute heu-
re capables,
Nous en faisons seuls la douceur,
Et nous les cachérons, ces larcins a-
greables,
Sous les noms de Frere & de Sœur.

§
Vous & moy nous pouvons déjà,
quand bon nous semble,
Jouir d'un secret entretien ;
Et mesme devant tous nous badinons
ensemble,
Sans que personne en dise rien.

§
Nous nous abandonnons à d'aima-
bles caresses,

E ij

52 MERCURE

*Moins douces pour vous que pour
may.*

*Pour laisser le cours libre à nos ten-
dres faiblesses,*

Il faudroit nous donner la foy.



*Ne blâmez pas, de grace, un aveu
trop sincere*

Du mal dont je ne puis guerir.

*Je vous l'aurois caché si j'avois pu
le faire,*

Mais il faut parler ou mourir.



*Serez vous sans pitié pour une mal-
heureuse*

*Qui vous rend maitre de son
soir,*

*Et croirez vous qu'il soit d'une ame
generense*

D'estre la cause de sa mort?

Il ne faut point chercher cette Epistre parmi celles qu'on appelle ordinairement les *Heroïdes*. Elle est tirée du neuvième livre des *Metamorphoses*, où Ovide a décrit avec un art admirable, toute l'aventure de Biblis, ses différentes agitations sur un amour qu'elle condamne elle-mesme, son desespoir après que son Frere a refusé de lire sa lettre, & son changement en Fontaine, causé par les larmes continuelles qu'elle répandit. C'est, je croy, une agreable nouvelle à vous donner, que

E iij

54 MERCURE

de vous apprendre que M^r Corneille a enfin achevé la Traduction de ce grand Ouvrage. Je me souviens que quand il en fit imprimer les six premiers livres, il y a plus de vingt ans, vous prîtes tant de plaisir à cette lecture, que vous me demandâtes plusieurs fois si l'on en pouvoit espérer la suite. Il a revû ces six premiers livres, & mis aussi en Vers les neuf autres, de sorte que cette Traduction paroîtra entière au commencement du mois prochain, divisée en trois volumes, dont

GALANT. 55

chacun contient cinq livres. Non-seulement il a pris soin que l'impression en fust aussi belle que correcte, mais il n'a épargné aucune dépense pour donner à cet Ouvrage toute la beauté qu'il peut recevoir. Ainsi il a fait graver près de deux cens Planches, afin qu'il y en ait une au commencement de chaque Fable, pour représenter d'abord aux yeux ce que les Vers expliquent ensuite. De tout ce que les Anciens Poëtes nous ont laissé, rien n'estoit plus propre à nostre Poësie, que les Meta-

E iij

56 MERCURE

morphoses, puis qu'il n'y a aucun autre Poëme où les matieres soient si agreablement diversifiées. D'ailleurs, on peut dire que c'est une lecture qui est necessaire en quelque sorte, puis qu'à moins que l'on ne sçache la Fable, on ne connoist rien à la plupart des Tapiſseries & des Tableaux qu'on trouve par-tout où l'on se rencontre. Il y a mesme un avantage pour ceux qui liront la Traduction dont je vous parle. Ovide ayant écrit dans un temps où toutes les Fables estoient fort con-

nuës, il ne s'est pas mis quelquefois en peine d'expliquer pourquoy les choses dont il parle estoient arrivées, comme lors qu'il se contente de dire que Persée rencontrant Andromede attachée à un rocher, prit la resolution de combattre le Monstre auquel elle avoit esté exposée. Il suppose que ceux de son temps sçavoient qu'elle avoit esté condamnée à cette cruelle mort pour expier le crime de Cassiope la Mere, qui avoit osé se dire plus belle que les Nereides. M^r Corneille, pour

58 MERCURE

éclaircir ses Lecteurs, presse quelques Vers à son Auteur, dans tous les endroits de cette nature, & afin qu'on ne les attribuë pas à Ovide, il les a fait imprimer en caractère Italique. Si l'essay de cette Traduction n'avoit pas déjà paru avec l'applaudissement du Public, qui souhaite depuis longtemps de la voir entiere, je m'étendrois davantage sur cet article, que je finiray en vous apprenant que toutes les Epistres du même Auteur, traduites en Vers, suivront de près les quinze livres des Metamorphoses.

GALANT. 19

Le Roy ayant créé par son Edit
da mois d'Aoust dernier, des
Charges de Gouverneurs dans
toutes les Villes de son Royau-
me, M^r le Maréchal Duc de
Boufflers s'est fait un honneur
de se procurer l'agrément de S.
M. pour le Gouvernement de
Ville de Beauvais. Ce nouveau
titre qui pouvoit faire l'ambi-
tion d'une personne moins
qualifiée, n'ajoute pas à la ve-
rité un grand relief à toutes
les éminentes dignitez que
cet Illustre General a obte-
nuës de la justice de son Prin-
ce ; mais l'affection & l'an-

60 MERCURE

cienne tendresse qu'il a toujours conservée pour sa Patrie, ont attiré son choix & mérité pour cette Ville, une préférence si honorable. Il a cru qu'il se devoit donner le titre de Premier Gouverneur de Beauvais, comme les Ancêtres s'en estoient fait un de celuy de Grand Bailly de Beauvoisis, dès le premier établissement qui en fut fait, & se sont fait honneur de se le conserver depuis ce temps-là dans leur Maison. L'on s'étoit flaté que ce Maréchal venant de joindre ces deux

Charges dans la personne, il se feroit mettre en possession de l'une & de l'autre en même temps, mais le peu de séjour que le service du Roy luy a permis de faire à Beauvais, luy a fait partager ces deux Cere- monies en differens voyages, de sorte qu'il a remis la Séan- ce au Bailliage au premier in- tervalle que ses autres em- plois luy pourront donner. Il s'est contenté d'être reçu au Gouvernement de Beauvais, où il se rendit le troisiéme du passé sur les sept heures du soir avec cette même diligen-

62 MERCURE

ce qu'il a coutume d'apporter
lors qu'il execute les ordres
de Sa Majesté. Son arrivée fut
une maniere de surprise qui
déroba beaucoup des prepa-
ratifs que le zele & l'affection
des Habitans avoient projet-
tez , & leur joye ne fut pas
aussi complete qu'elle l'eust
esté , pour avoir esté avancée
de quelques semaines. Tous
les Corps de la Ville ne lais-
serent pas de s'empresser à
l'envy pour luy venir rendre
leurs respects , & firent un
concours de devoirs dans la
maison de M^r Foy de Mor-

court, que M^r le Maréchal de
 Boufflers a déjà plusieurs fois
 honoré d'une pareille visite,
 comme il l'honore d'une en-
 tiere confiance, par l'attache-
 ment & le zele qu'il a tou-
 jours reconnu en luy pour la
 personne & les interets. Les
 Officiers des quatre Compag-
 nies des Arbalestriers, Ar-
 quebusiers, Infanterie & Ca-
 nonniers de la Ville, qu'on
 appelle Privilegiez, posèrent
 sur l'heure les Gardes aux ave-
 nuës du logis de M^r le Gou-
 verneur. Le Corps de Ville fut
 assemblé aussi-tost, & M^r le

64 MERCURE

President Vigneron d'Hucqueville fit les fonctions de Maire , en luy presentant les Clefs de la Ville , par un Discours qui convenoit autant à la Compagnie qu'il conduisoit , que celuy qu'il fit quelque temps après , estoit propre au Corps du Presidial , à la teste duquel il se mit. Le Chapitre de la Cathedrale s'assembla précipitamment pour s'acquitter des mêmes devoirs. M^r l'Abbé d'Ormesson , Doyen , & trois anciens Chanoines , furent députez ; mais l'empressement de saluer ce

GALANT. 69

nouveau Gouverneur, rendre la députation plus nombreuse. Le compliment de M^r le Doyen confirma l'expérience qu'on avoit de sa facilité à parler sur le champ, & la réponse honneste & obligeante pour luy & sa Compagnie, qu'y fit M^r le Maréchal, marqua assez la satisfaction qu'il en avoit. Les Officiers de l'Election ayant à leur teste M^r le President Tristan; ceux du Comté Pairie, & ceux de la Jurisdiction Consulaire, furent reçûs avec la même honneste, & M^r Walon, qui

Février 1697.

E

66 MERCURE

étoit du Corps des Bourgeois, parla d'une maniere polie qui fut applaudie de tout le monde. La Noblesse qui reside dans la Ville, & les Officiers d'Armée, & des Gardes du Corps qui y font leur quartier d'hiver, s'estoient rendus auprès de M^r le Marechal au premier avis de son arrivée, & luy formérent une Cour digne de luy. Elle forma en mesme temps une grosse Compagnie pour le souper, qui fut servi magnifiquement peu de temps après. Les Chefs de differens Corps de la Ville

y furent invitez, & M^r l'Abbé d'Ormesson y fut traité avec la distinction convenable à sa dignité & à son nom. Les Violons & les Hautbois égayerent la bonne chere, & furent postez à une distance à ne pouvoir interrompre la conversation. Elle continua agreablement après le repas; & comme M^r le Maréchal encherit toujours par ses graces sur les services qu'on luy rend, il regala à son tour M^r de Mercourt, son hoste, des Lettres de Lieutenant de son Gouvernement, qu'il luy mit

F ij

68 MERCURE

en main, le dédommageant
avantageusement par là de la
perte qu'il venoit de faire de
la Lieutenance de la Capitai-
nerie de la Ville, que la créa-
tion d'un Gouverneur avoit
supprimée. Le lendemain, les
Compagnies privilégiées s'e-
stant remises sous les armes,
marcherent en bon ordre au
Logis de M^r le Gouverneur;
& le Corps de Ville s'y estant
aussi rendu, M^r le Maré-
chal précédé de ces quatre
Compagnies fort lestes, se
mit en marche, accompagné
de son nouveau Lieutenant,

des Officiers de Ville, & de toute la Noblesse, vers l'Hostel commun, pour la prise de possession de ce nouveau Gouvernement. La ceremonie estoit d'autant plus curieuse, qu'elle estoit toute nouvelle & singuliere, & que Beauvais n'avoit reconnu jusque-là qu'un Capitaine, dont les fonctions & l'autorité, qu'il partageoit avec le Maire & les Echevins, estoient bornées au commandement des armes & des Compagnies privilégiées, dont je viens de vous parler. M^r le Maréchal

70 MERCURE

prit sa séance dans la grande Salle, sur un siège distingué, ayant d'un costé & d'autre Messieurs de Ville & du Présidial. M^r Auxconsteaux de Pisseleux, Bailly du Duché de Boufflers, en sa fonction de Procureur du Roy de la Ville, requit l'enregistrement des Lettres & Provisions de Gouverneur, par un Discours qui merite que je vous en fasse part. Quoy que l'ayant renfermé uniquement à cette prise de possession, il n'ait pû luy donner tous les ornemens & toute l'étendue qu'il avoit

donnée à un autre Discours l'année précédente, lors qu'en sa qualité d'Avocat il requit à l'Audience du Bailliage de Beauvais, l'enregistrement des Lettres patentes de l'érection du Comté de Cagny en Duché sous le nom de Boufflers, il ne laissa pas d'avoir ses beautez particulières. Comme c'est en qualité de Procureur du Roy qu'il luy parle, vous ne devez pas vous étonner qu'il ne luy donne que le titre de Monsieur.

MONSIEUR,

Si le zele d'un peuple dévoué de tout temps à vostre illustre Maison, & si son attachement particulier à vostre personne peuvent suffire pour honorer vostre reception en ce Gouvernement, tout Beauvais en general, & le Corps de Ville en particulier peuvent présumer de remplir un devoir aussi legitime & aussi indispensable. Le concours extraordinaire de Citoyens de toutes les conditions, les cris de joye, les acclamations, les applaudissemens,

GALANT. 73

mems , qui se sont fait entendre de toutes parts depuis vostre arrivée , vous ont déjà expliqué nos dispositions , & la satisfaction interieure dont nos Habitans sont pénétrez , se manifeste aßz dans leurs yeux & dans leurs visages. Leur admiration & leur silence même font un langage muet qui vous repete à son tour , que vous ne pouviez trouver en aucun lieu plus de veneration & de respect pour vostre illustre personne , plus d'affection pour vostre service , plus de passion pour vostre gloire. Tous vous envisagent , Monsieur , comme le protecteur de leurs for-

Février 1697.

G

74 MERCURE

l'ornement de la Patrie, & un des plus fermes soutiens de l'Etat, & ils sçavent que nos Ennemis vous ont toujours connu & éprouvé comme le continuel & le plus redoutable obstacle de leurs projets & de leurs Lignes.

Le Titre de Gouverneur de Beauvais, que vous voulez bien ajouter à ceux de Duc, de Maréchal de France, & à tant d'autres dignitez les plus éclatantes de l'Empire François, vous est d'autant plus glorieux, que vous estes le premier à qui il ait esté accordé. Vous sçavez, Monsieur, que dès le temps de Jules César,

cette Ville avoit un Capitaine, dont la Charge & le nom s'estant conservez même après la décadence de l'Empire Romain, ont subsisté sous les trois Races de nos Rois. Ce titre estoit sans doute fort honorable par luy-même. Il ne se donne pas seulement à un Officier qui commande une Compagnie de Soldats, il convient encore plus à un General d'Armée. C'est en ce sens que nos plus grands Orateurs le donnent si souvent aux Alexandres, aux Césars, aux Pompées, & generalement à tous les Heros qui se sont signalez dans les guerres de leur temps, comme

G ij

76 MERCURE

vous avez fait dans celles de nos jours. Cependant l'idée de ce nom ne nous a jamais paru ny si grande, ny si magnifique que l'estoit pour nous le titre de Gouverneur.

C'est sur cette prévention que le Duc de Montmorency, vers le milieu de l'autre siècle, & M^r de Villers-Hodenc, au commencement de celuy-cy, trouverent icy de si grandes oppositions, comme on le voit dans nos Annales, quand ils voulurent changer la qualité de Capitaine en celle de Gouverneur de Beauvais. C'estoit à vous, Monsieur, que cette distinction estoit réservée, puis que tout ce

que vous avez fait, & tout ce qui vous est arrivé, est d'une si grande distinction. Comme vos illustres Ancestres ont esté les premiers honorez de la Charge de Grand Bailly du Beauvoisis, il semble qu'il estoit naturel que le plus grand des Boufflers fust aussi nostre premier Gouverneur, & chacun s'est aisément persuadé que vous le seriez dès que l'Edit de Sa Majesté fut rendu public. L'évenement répond à l'attente & aux vœux du peuple. Nostre Auguste Monarque en a fait à vostre égard une continuation de ses graces & de ses récompenses,

Gij

78 MERCURE

pour l'application & la conduite dont vous veillez à la conservation des peuples que la Providence luy a soumis, & dont vous rendez inutiles les entreprises & les efforts de tant de fiers Nations liguées contre luy; pour l'activité & la prudence dont vous prévenez leurs desseins, & déconcertez leurs mesures; pour l'intrepidité inouïe, avec laquelle vous avez si souvent exposé une vie si illustre & si précieuse, aux plus affreux & plus extraordinaires périls; pour les fatigues que vous essuyez, afin de mettre en seureté & en repos les vies & les fortu-

nes de ses Soldats & de ses Sujets,
 & enfin pour cette vigilante &
 active valeur, qui tient lieu d'u-
 ne seconde frontiere à son Royau-
 me qui l'a mis jusques à present
 hors d'atteinte de tant de Princes
 & de Generaux assemblez, &
 qui avec toutes les forces de l'Eu-
 rope n'ont osé vous attaquer cette
 derniere Campagne, dans l'expe-
 rience qu'ils ont eüe tant de fois,
 que vostre personne seule est un
 rempart également inaccessible à
 leurs forces & à leurs surprises.

Il ne faut donc pas s'étonner,
 Monsieur, si tant de preuves d'u-
 ne fidelité & d'une prudence con-

G iiij.

80 MERCURE

sommée ont porté Sa Majesté à vous accorder le Gouvernement d'une Ville, qui s'est plusieurs fois glorieusement distinguée dans cette même fidélité à son Prince. Vous y trouverez par là, Monsieur, plus de soumission & de correspondance à suivre vos ordres, qui ne pourront jamais estre que conformes aux intentions de Sa Majesté. L'on s'assure aussi que vous voudrez bien, Monsieur, employer vostre autorité pour entretenir la paix & l'union dans le cœur de nos Habitans, dont dépend le bonheur commun. Nostre Ville aura de son costé une respectueuse

*se reconnoissance des effets de
vostre protection , & elle ose se
flater qu'elle meritera de plus en
plus l'honneur que vous luy faites
de vous charger de son gouverne-
ment & de sa conduite.*

Ces Lettres furent levées &
enregistrées sur la prononcia-
tion de M^r le President d'Huc-
queville, Maire, avec l'agré-
ment & l'applaudissement de
tous les assistans. Les accla-
mations du peuple se mêle-
rent pour lors au son des clo-
ches, aux fanfares des Trom-
pettes & au bruit des Tam-
bours. La Seance levée, M^r le

82 MERCURE

Maréchal fut conduit dans le même ordre à la Cathédrale, où il entendit la Messe, & cet acte de piété fut suivi de plusieurs liberalitez envers les Pauvres. Il rendit ensuite plusieurs visites aux Principaux de la Ville, entre autres à M^r le Doyen, à M^r le Président Maire, à M^r le Lieutenant General, & à M^r le Président de l'Election. Il reçut de nouveaux complimens du Chapitre, & des autres Compagnies, auxquels il ne répondit pas par ces sortes d'honnêtetez, qui font si bien

ressentir à ceux qui les reçoivent , la supériorité de ceux qui les font , mais il s'abaissoit , pour ainsi dire , aux expressions les plus vives d'une cordialité de Compatriote & d'Ami , qui marquoient bien la sincérité des offres & promesses de services & de protection qu'il a faites & répétées par lettres à tous les Corps de la Ville , & dont le titre de Gouverneur luy fournira des occasions plus fréquentes à l'avenir. Il se mit à table , & le repas en poisson renouvela l'abondance du

84 MERCURE

regalé de la veille. Sur les deux heures après midy , il monta à cheval , accompagné de la même Noblesse de la Ville , grossie par celle du voisinage & des Officiers d'Armée. Il fut conduit jusqu'à la dernière porte de la Ville , par les quatre Compagnies privilégiées , & jusques à Boufflers , trois lieues au delà , par la Maréchaussée à cheval. Il y resta pour donner quelques ordres domestiques jusqu'à plus de sept heures du soir , & malgré la rigueur du temps & l'obscurité de la nuit , suivant

GALANT. 85

son activité ordinaire & son ardeur au service du Roy, il se mit en route pour l'Isle, où l'on a sceu qu'il estoit arrivé le lendemain avant midy. Cette diligence de quarante lieues en si peu d'heures, a été suivie de la tenuë des Etats du Pays, où il a procuré à Sa Majesté toute la satisfaction qu'Elle en avoit desirée.

La Lettre que vous allez lire, a esté écrite par un Catholique à un de ses Amis, & contient quelques Reflexions sinceres & pacifiques

86 MERCURE

sur la croyance des Eglises;
cy-devant Pretenduës Reformées de France. Ces reflexions font voir par les principes de cette même croyance, l'obligation qu'ont tous les Religionnaires de cette Communion, ce qui peut même tomber sur tous leurs Confreres Protestans, Alliez ou Associez, de rentrer dans le sein de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, pour s'y réunir.

A MONSIEUR ***

C'Est pour satisfaire au respect singulier que j'ay pour vous , Monsieur, aussi bien qu'au louable zèle que vous avez pour la conversion de M'le Marquis de L... laquelle vous est si à cœur, & à la parole que vous m'avez engagé de vous donner là dessus, que je prens la liberté de vous envoyer ces courtes Reflexions, que j'ay faites autrefois en mon particulier, dans un esprit de paix

88 MERCURE

& de charité , sur la croyance de nos Religionnaires pretendus Reformez de France , & que je croyois également utiles à ceux qui sont encore dans l'erreur , pour les desabuser , & les ramener doucement à la croyance de l'ancienne & legitime Eglise, leur Mere, qu'ils ont malheureusement abandonnée dans la personne de leurs Peres , & aux nouveaux Convertis, pour les affermir & fortifier de plus en plus dans la croyance qu'ils ont nouvellement embrassée, & les attra-

cher plus étroitement & plus inseparablement à cette sainte Eglise, hors de laquelle il n'y a point de salut à esperer.

Mais pour ne point perdre le temps mal à propos dans des préambules inutiles & superflus, je diray succinctement, que puis qu'il n'est icy quëstion que de reflechir sur quelques articles choisis de la croyance des Eglises, cy-devant Pretenduës reformées de nostre France, il faut d'abord proposer ceux qui doivent servir de fondement à

Fevrier 1697.

H

90 MERCURE

toutes nos Reflexions, & les mettre à la teste, comme des principes incontestables, qui ne puissent estre desavoüez, ny éludez par nos Religioneux, s'ils veulent estre sinceres comme nous, sans ébranler leur Foy & renoncer à leur croyance. C'est pourquoy nous commencerons par ceux-cy, & nous remarquerons que nos Pretendus Reformez croient & confessent qu'il n'y a pas plusieurs Eglises de Dieu ou de Jesus-Christ, mais une seule, laquelle est épanduë par tout.

GALANT. 91

le monde, ce qui est signifié par ce mot de *Catholique* ou *Universelle*. Voyez leur Catechisme; Dimanche 15 demande & réponse 6. Que l'Eglise de Dieu est visible, & que Dieu nous a donné des enseignes ou des marques pour la connoistre. *Catech. Dim. 16. demande & réponse. 2.* Qu'il faut discerner soigneusement & avec prudence quelle est la vraie Eglise, à cause qu'on abuse trop de ce titre. Voyez leur Confession de Foy art. 27. parce que hors de l'Eglise il n'y a que damnation & mort.

H ij

92 MERCURE

Cela est certain; car tous ceux qui se separent de la Communion des Fideles pour faire Secte à part, ne doivent pas esperer salut, pendant qu'ils sont en division. *Catech. Dimanche 16. demande & réponse 7.* Parce que nul n'obtient pardon de ses pechez, que premierement il ne soit incorporé au Peuple de Dieu, & qu'il ne persevere en unité & Communion avec le Peuple de Christ, & ainsi qu'il ne soit vrai membre de l'Eglise. *Cat. Dim. 16. Rép. 6.* Que tous ceux qui ne s'y rangent pas, c'est

GALANT. 97

à dire à cette Eglise, contra-
rient à l'ordonnance de Dieu,
Confes. art. 26. Parce que l'E-
glise de Dieu est un fruit qui
procede de la mort de Jesus-
Christ. *Catech. Dim. 15. Rép 3.*
Qu'avant la reformation de
nos Religioneux pretendus
reformez, & avant leur
separation d'avec nous, arri-
vée dans le siecle passé 1500.
ou si loin qu'il leur plaira de
la mettre, nous estions eux &
nous, tous unis ensemble
dans cette même Eglise de
Dieu & de Jesus Christ, seule
Catholique ou Universelle,

94 MERCURE

car autrement nous aurions tous esté, ou unis ensemble dans une fausse Eglise, qui n'auroit pas esté celle de Dieu & de Jesus-Christ, ou nous aurions esté déjà separez, les uns d'avec la vraye Eglise de Jesus-Christ, & les autres dans une fausse Eglise; & ainsi nos Pretendus Reformez n'auroient pas eu besoin, ny même pû se separer de nouveau d'avec nous, ny ceux, d'eux ou de nous qui auroient esté dans la vraye Eglise, n'auroient pas eu, ny besoin de se separer de ceux

dont ils auroient esté déjà separez, ny besoin de reformation dans la Foy ; car la reformation dans les mœurs & dans la discipline est necessaire de temps en temps en tous lieux, en tous temps, & en tous estats sur la terre & dans cette vie mortelle, la Foy estant inalterable, incorruptible & invariable dans la vraye Eglise de Dieu & de Jesus-Christ, quoy que les particuliers, qui sont fragiles, inconstans, & faillibles, puissent perdre la Foy & sortir de la vraye Eglise ; mais les

96 MERCURE

mœurs , qui dépendent des particuliers , sont sujettes à la corruption & à la discipline, qui devant s'accommoder au besoin des personnes selon les lieux , les temps & les âges , est sujette au changement , & voila ce qui demande de temps en temps la reformation dans les mœurs & dans la discipline ; mais la Foy ne peut souffrir, ny recevoir aucun changement , parce que la verité du Seigneur, qui en fait l'objet, demeure éternellement , dit le Roy Prophete, & est toujours la même.

même. Que cette même Eglise de Jesus-Christ avoit perseveré depuis les Apostres jusques à nous, & au temps de cette Pretenduë reformation; autrement nous n'aurions pas pû y estre alors unis ensemble, ny eux par consequent se separer de nous.

Cela estant posé & supposé, venons presentement à nos Reflexions. La premiere est, que nos Religionnaires pretendus reformez tombent d'accord dans leur Bible de Geneve, premierement que cette Eglise de Dieu, en la-

Février 1697.

I.

98 MERCURE

celle nous estions unis avant leur separation, & pretendue reformation, est celle que Jesus-Christ avoit promise au premier de ses Apostres, de bâtir sur la pierre, l'assurant que les portes de l'Enfer ne prévaudroient point contre elle, en ces termes, *Tu es Pierre, & sur cette pierre j'édifieray mon Eglise, & les portes de l'Enfer n'auront point de force à l'encontre d'elle.* En S. Mathieu chap. 16. v. 18. Secondement, avec l'Apostre S. Paul, que la maison de Dieu, qui est l'Eglise de Dieu vivant, est la

colonne & l'appui de la vérité. 1. à *Tim. ch. 3. v. 15.*

Cela n'empêche pas nos Religionnaires de dire en se contredisant, que le Diable a dissipé l'Eglise, & fait l'horrible ruine, dont on voit encore les enseignes, ou les marques, disoient alors leurs Reformateurs, en la pluspart du monde, que le Diable en a détruit la sainte police, & n'a laissé que je ne sçay quelles reliques, qui ne peuvent qu'engendrer superstition, sans aucunement édifier. Dans l'Avertissement de leur Cate.

100 MERCURE

chisme; que cette Eglise au temps de leur separation & pretendue reformation, estoit en ruine & desolation. Dans leur Confession de foy art. 31. Ils disent avec le même Apostre, que Jesus Christ ayant aimé l'Eglise, s'est donné foy-même pour elle, afin qu'il la sanctifiast, après l'avoir nettoyée par le lavement d'eau par la parole; afin qu'il la rendist une Eglise glorieuse, n'ayant tache, ni ride, ni autre telle chose, mais qu'elle fust simple & irreprochable. Aux Ephes. ch. 5. v. 25. Que Je sus-

GALANT. 101

Christ ayant racheté son Eglise, l'a sanctifiée, afin qu'elle fust glorieuse & sans tache. *Catech. Dim 15.* Réponse à la demande cinquième, dans lequel sens on nomme l'Eglise sainte. Ils disent d'ailleurs au contraire, que l'Eglise, dans laquelle nous étions unis avant leur separation & prétendue reformation, a esté du tout corrompue. *Avertissement du Catech.* Et que de nostre temps, disoient leurs Reformateurs, l'estat de l'Eglise estoit interrompu & corrompu, dit une

I iij

102 **MERCURE**

autre Edition , & qu'il a fallu que Dieu ait suscité des gens d'une façon extraordinaire, pour dresser l'Eglise de nouveau. *Confess art. 31.* Parce qu'ils condamnent les assemblées de la Papauté, ou de l'Eglise, dans laquelle nous nous trouvions tous unis ensemble avant leur separation & prétendue reformation, vû que la pure verité de Dieu en est bannie, esquelles les Sacramens sont corrompus, abartardis, falsifiez, ou aneantis du tour, & esquelles toutes superstitions & Idolatries ont

la vogue. *Confess. art. 28.*

Ils avancent & ne nient pas que parmi les Fidelles il n'y ait des hipocrites & reprouvez, desquels la malice ne peut effacer le titre de l'Eglise. *Conf. art.* Il s'ensuit de là, que les hipocrites & les reprouvez qui se sont trouvez dans l'Eglise, dans laquelle nous estions tous unis ensemble avant leur separation & pretenduë reformation, n'ont pû effacer par leur malice le titre de l'Eglise, & qu'ainfi elle n'a pas eu besoin de la reformation pretenduë de nos

[iii]

104 MERCURE

Religionnaires , dans la doctrine & dans la foy , & par consequent , qu'ils n'ont aucun droit , ni raison , ni fondement de se separer d'avec nous. Sur quoy nous allons voir qu'ils se condamnent encore eux-mêmes, quand nous aurons remarqué que ces contradictions ne pouvant subsister avec les articles qu'elles combattent , il faut necessairement que ces articles combattus soient faux , ou leurs contradictions , & qu'ainsi nos Religionnaires démentent par ces contradictions les articles

par eux établis, avouëz & reconnus, il faut qu'ils se soient nécessairement trompez, & aient dit & supposé faux dans ces articles, ou dans leurs contradictions. Si la fausseté se trouve dans ces articles combattus & démentis par ces contradictions, il s'ensuit nécessairement que nos Religionnaires prétendus reformez ont dit & supposé faux dans ces articles, d'où s'ensuivroit encore que Jesus-Christ & l'Apôtre Saint Paul auroient avancé faux, & se seroient trompez, ce qui se-

106 MERCURE

oit un blasphême à dire & à penser de Jesus-Christ & de son Apostre, qui n'a esté que son organe. Que si la fausseté se trouve dans les contradictions de ces articles combattus, comme il faut nécessairement que cela soit, & il est bien meilleur & nécessaire de le dire, il s'ensuit que nos seuls Religionnaires se sont trompez, comme des hommes faillibles & sujets à l'erreur, & ont dit faux dans ces contradictions., & que Jesus-Christ par conséquent, l'Apostre Saint Paul, & eux-

mêmes ont dit vray dans ces articles combattus & contredits, & que leurs seules contradictions sont fausses; & qu'ainsi il n'est pas vray que l'Eglise Catholique & universelle de Jesus-Christ, dans laquelle nous étions tous unis avant leur separation & prétendue reformation, ait esté corrompue; qu'elle ait esté en ruine & désolation; que son estat ait esté interrompu & corrompu dans la doctrine & dans la foy; qu'elle ait eu besoin d'estre dressée de nouveau dans la foy, par des gens

108 MERCURE

fuscitez d'une façon extraordinaire, & qu'enfin le Diable l'ait dissipée & ruinée & qu'il en ait détruit la sainte police.

Ils croient encore que tous les Fidelles ensemble doivent garder l'unité de l'Eglise, se soumettant à l'instruction commune, & au joug de Jesus-Christ. *Confes. art. 26.* A quoy ils ont contrevenu, puis qu'ils n'ont gardé ni entre-tenu cette unité de l'Eglise, dans laquelle nous estions tous unis ensemble avant leur separation & prétendue refor-

anation, & ne se sont pas soumis à la commune instruction de ce temps-là, car ils se sont dressé une instruction particulière, & une Confession de foy, faite d'un commun accord, non par tous, ny pour tous les Chrestiens de cette Eglise Catholique & Universelle de Jesus-Christ, dans laquelle nous estions tous unis avant leur separation; ny mesme par tous, ny pour tous les François, mais seulement par ceux & pour ceux des François qui desirent vivre, comme ils le présumoient & le préten-

NO MERCURE

doient alors , selon la pureté de l'Evangile de nôtre Seigneur Jesus-Christ. *Titre de leur Confess.* Ils se sont dressé aussi un Catechisme , ou Formulaire particulier d'instruire les Enfans en la Doctrine Chrestienne , une forme particuliere de Prieres Ecclesiastiques , d'administrer le Baptesme , de celebrer la Cène , le Mariage , de visiter les Malades , & enfin ils se sont dressé une discipline de leurs Eglises Pretendues Reformées de France , ou ordre , par lequel elles estoient conduites

GALANT. 111

& gouvernées, & tout cela propre & particulier à leur Prétenduë Reformation, & depuis leur séparation d'avec nous ; afin de ne communiquer en rien avec l'ancienne Eglise Catholique & Universelle de Jesus-Christ, dans laquelle nous estions tous unis avant leur separation & Pretenduë Reformation. Leurs Livres, & entre-autres, leur Discipline des Eglises Pretendues Reformées de France, font foy de tout cecy, & on y peut avoir recours pour s'en instruire.

112 MERCURE

Ils croient que nul ne se doit retirer à part, & se contenter de sa personne. *Confess.*
art. 26. Ils contreviennent cependant à cette croyance, en reconnoissant qu'ils se sont retirez à part, & qu'ils se sont separez de cette Eglise Catholique, dans laquelle nous estions tous unis avant leur separation. Ils l'avoient premierement par le Titre de Foy, qui n'a point esté faite, comme nous venons de voir, ny par tous, ny pour tous les Catholiques, qui estoient alors dans cette Eglise, dans

laquelle ils estoient unis avec nous avant leur separation, ny par tous, ny pour tous les François, mais seulement par quelques François, qui desiroient vivre (comme ils le disoient alors, quoy que fausement) selon la pureté de l'Evangile de nôtre Seigneur Jesus-Christ. Secondement par la Reformation que leurs premiers Reformateurs ont prétendu faire alors dans l'Eglise, lesquels ils reconnoissent pour des gens suscitez de Dieu, d'une façon extraordinaire, pour dresser l'Eglise de

Février 1697.

K

114 MERCURE

nouveau. *Confess. art. 31.* Troisièmement, en condamnant les Assemblées de cette Eglise Universelle & Catholique, dans laquelle ils estoient unis avec nous au temps de leur séparation, & que l'on nommoit déjà communément alors l'Eglise Romaine, & qu'il leur a plû depuis leur prétendue Reformation, appeller, la Papauté, à cause du Pape, qui en est le Chef visible, & qui la gouverne sous son Chef invisible J. C. nôtre Seigneur, dont le Pape est Vicaire en terre. *Esquelles es-*

semblées de la Papauté, disent-ils, toutes superstitions & idolâtries ont la vogue. Conf. art. 28. Quatrièmement par l'aveu de leurs Ministres, qui ont fait des Apologies pour deffendre & justifier leur séparation, comme Daillé, qui a fait l'Apologie des Eglises Pretendues Reformées, où il prétend montrer la nécessité de leur separation d'avec l'Eglise Romaine; & Dracincourt, Ministre de Charenton, comme l'autre, qui a fait un Traité des justes motifs de leur separation.

K ij

Ils croyent encore que tous ceux qui se separent de cette Eglise de Dieu Catholique & Universelle, & ne s'y rangent pas, contrarient à l'Ordonnance de Dieu. *Conf. de Foy, art. 26.* Ils reconnoissent aussi & confessent que tous ceux qui se separent de la Communauté des Fidelles pour faire Secte à part, ne doivent esperer aucun salut pendant qu'ils sont en division. *Catec. Dim. 16. réponse derniere.* Par consequent nos Religionnaires Pretendus Reformez s'estant separez de l'Eglise & de

la Communauté des Fidèles, dans laquelle nous estions tous unis avant leur separation, & qui estoit alors l'Eglise Catholique de Jesus-Christ, appelée dès ce temps-là l'Eglise Romaine, ou s'ils veulent, la Papauté, s'en estant dis-je separez, comme ils viennent de le reconnoistre, pour faire Secte à part de Religioneux Pretendus Reformez, soit Protestans, Calvinistes, Lutheriens, Puritains, Anabaptistes, ou autres, Il faut qu'ils avouent par cet Article 26. de leur Confession de Foy,

118 MERCURE

qu'ils ont contrarié & contrarié encore, à l'Ordonnance de Dieu, & qu'ainsi ils ne doivent esperer aucun salut, pendant qu'ils sont & seront en cette division, conformément à leur Catechisme *Dim. 16. Rép. dernière*; & par conséquent qu'ils sont obligez de se réunir avec nous, & de se ranger à cette Eglise; de laquelle ils sont sortis, s'ils veulent cesser de contrarier à l'Ordonnance de Dieu. *Conf. art. 26.* Enfin qu'ils ne peuvent obtenir pardon de leurs pechez, que premierement ils

ne soient reincorporez au Peuple de Dieu, duquel ils se sont separez, & qu'ils ne perseverent en unité & Communion avec le Corps de Christ qui est son Eglise. *Aux Eph. s. ch. 1. v. 23.* dont ils sont presentement divisez, pour estre vrais membres de l'Eglise, hors de laquelle Eglise, il n'y a que damnation & mort. *Dimanche 16. Réponses 6. & 7.* afin de garder tous ensemble & entretenir l'Unité de l'Eglise, qu'ils ont rompuë en quittant leur Confession de Foy, faite par ceux & pour

120 MERCURE

ceux des François , qui des-
rent, &c. leur discipline , &
leur instruction particuliere ,
pour se soumettre à l'instruc-
tion commune de toute l'E-
glise Catholique & Univer-
selle de J. C. dans laquelle
nous estions autrefois tous
unis avant leur separation , &
au joug de J. C. au lieu où
Dieu a établi un vray ordre
d'Eglise. *Confess. art. 26.*

Ils accusent l'Eglise Ro-
maine , ou la Papauté , d'avoir
banny de chez soy la pure ve-
rité de Dieu ; de ne point re-
cevoir sa parole , & de ne faire
aucune

aucune profession de s'y assujettir. *Confess. art. 28.* A quoy on répond que l'Eglise Romaine, ou la Papauté, comme il leur plaist de l'appeller, est si éloignée de bannir la pure vérité de Dieu, ou de rejeter & ne point recevoir sa parole, & de ne s'y pas assujettir, qu'elle reçoit non seulement toute la parole de Dieu écrite, que nous appellons l'Ecriture Sainte; mais aussi la Parole de Dieu non écrite, que nous nommons la Tradition, car elle n'est pas moins la Parole de Dieu, pour n'avoir

Février 1697.

L

122 MERCURE

esté écrite par les Ecrivains Canoniques, comme sont les Prophetes, les Apostres, les Evangelistes, ou les Historiens, ou autres Ecrivains sacrez, que celle qui a esté écrite par quelqu'un de ces Auteurs. Or il est certain que J. C. par exemple, a fait & dit beaucoup de choses qui n'ont pas esté écrites, comme Saint Jean nous en assure dans son Evangile ch. 21. v. 25. De plus. Saint Paul disant aux Thessaloniens, en la seconde Epistre ch. 2. v. 15. *Demeurez fermes, & retenez les enseignemens*

que vous avez appris , soit par
nostre Parole, ou par nostre Epi-
stre , nous donne à connoi-
stre qu'il a enseigné des cho-
ses aux Fidèles de la part de
Dieu , & comme Apostre de
J. C. lesquelles il n'a point ce-
pendant écrites , & qu'il leur
recommande de garder. Ce
sont ces choses , & les sem-
blables qu'on a apprises de
vive voix , & par la pratique
des Apostres & de leurs Dis-
ciples & Successeurs , que
nous nommons la parole de
Dieu non écrite, ou la Tra-
dition , & que l'Eglise Ro-

L ij

124 MERCURE

maine professe de croire, de s'y soumettre, & de l'observer de même que la parole de Dieu écrite.

Les Protestans, ou nos Religionnaires pretendus reformez, rejettent au contraire toute la parole de Dieu non écrite, ou la Tradition, & ne reçoivent que la parole écrite, que nous appelons l'Ecriture Sainte, & qu'ils disent estre regle de toute verité, contenant tout ce qui est nécessaire pour le service de Dieu & nostre salut, & que toutes choses doivent estre

examinées, réglées & reformées selon cette Ecriture. *Confes. art. 5.* Quoy qu'ils disent dans ce même article, qu'il n'est pas loisible aux hommes, ni même aux Anges & il est vray, d'y ajouter, diminuer, ou changer, cependant ils rejettent de cette parole écrite plusieurs Livres hors du nombre des Canoniques, & les mettent entre les Apocriphes, incertains, inconnus ou douteux, comme les Livres de la Sagesse, de l'Ecclesiastique, des Machabées, & plusieurs autres, qu'il est

L iij

126 MERCURE

aisé de voir dans leurs Bibles, & autres ; sur lesquels Livres, Ecclesiastiques Apocriphes, encore qu'ils soient utiles, on ne peut, disent-ils, fonder aucun article de foy. *Conf. de foy art. 4.* Nos Religionnaires pretendus reformez de France, sans parler des autres, rejettent même l'usage de certaines choses qu'ils voyent & reconnoissent avoir esté pratiquées & ordonnées par les Apostres, comme est le Sacrement de l'Extrême-Onction, enseigné dans l'Epistre de Saint Jacques, laquelle ils

reconnoissent pour canonique, où cet Apostre ordonne aux Fidelles, *Que s'il y a quelqu'un*, dit-il, *d'entre vous malade, qu'il appelle les Prestres, disoient leurs premieres versions de la Bible; car les modernes disent, Anciens de l'Eglise, & qu'ils prient pour luy, ou sur luy, & qu'ils l'oignent d'huile au nom du Seigneur, & la priere de foy sauvera le malade, & le Seigneur l'allégera, ou le relèvera, disent les nouvelles éditions, & s'il est en peché, ou s'il a commis des pechez, ils luy seront pardonnez, chap. 5. v. 14. & 15.*

128 MERCURE

Voila ce que pratique encore aujourd'huy l'Eglise Romaine & Catholique , & ce que les Eglises prétendues reformées de nostre France n'ont jamais voulu pratiquer depuis leur separation , ni se soumettre en cela à cette instruction commune des Apostres & de l'Eglise. Je ne parle point icy des additions , des changemens & des retranchemens qu'ils ont faits, selon les occasions & les besoins qu'ils ont cru en avoir, & dont nous avons vû déjà quelques échantillons de

plusieurs mots, de plusieurs Passages ou versets. & même de plusieurs chapitres, en plusieurs Livres qu'ils reconnoissent pour canoniques, dans les Versions & les Traductions qu'ils ont faites de la Sainte Ecriture, contre ce même article 5. de leur Confession de Foy.

Ils accusent encore cette même Eglise Romaine, ou la Papauté, d'avoir corrompu, abatardi, falsifié ou aneanti du tout les Sacremens *Conf. de foy art. 28.* On répond que l'Eglise Catholique de J. C.

130 MERCURE

dans laquelle nous estions tous unis ensemble avant leur separation & pretenduë reformation , avoit alors sept Sacremens , qu'elle avoit toujours eus & conservez , comme les a , & les conserve encore encore aujourd'huy l'Eglise Romaine ; & je demande à nos Religionnaires pretendus reformez , qu'il leur plaise dire lequel de ces sept Sacremens instituez par J. C. l'Eglise Romaine a jamais ancanti ou aboli. Ils avoient eux-mêmes qu'il reste encore quelque petite trace d'E-

GALANT: 131

glise dans la Papauté, & même que la substance du Baptême y est demeurée, vû que l'efficace du Baptême ne dépend pas de celuy qui l'administre, & ils confessent que ceux qui y sont baptisez, n'ont pas besoin d'un second Baptême. *Conf. art. 28.* Les Religionnaires pretendus reformez au contraire confessent seulement deux Sacremens, communs à toute l'Eglise, desquels le premier, qui est le Baptême, nous est donné pour témoignage d'adoption. *Conf. art. 35.* & confessent que

132 MERCURE

la sainte Cene, qui est le second Sacrement, nous est un témoignage de l'union que nous avons avec Jesus-Christ. *Conf. art. 36.* On en peut dire autant du Sacrement de l'Extrême-Onction, puis qu'ils ne pratiquent point à l'égard de leurs malades, ce que l'Apostre Saint Jacques nous ordonne dans son Epistre ch. 5. v. 14. *Y a-t il quelqu'un, &c.* comme vous venez de voir dans leur premiere objection. N'est ce pas avouer qu'ils ont aneanti & aboli le Sacrement de la Confirmation, qui ne

peut, disent-ils, qu'engendrer superstition, sans aucunement édifier, & où il n'y a que que fingerie sans aucun fondement? *Avert. du Catech.* Ils reconnoissent encore à la fin de leur maniere de celebrer la Cene, avoir donné occasion d'un grand scandale à plusieurs, par le changement qu'ils ont fait en cet endroit; car la Messe ayant esté longtems, disent-ils, en telle estime, qu'il sembloit au pauvre monde que ce fust le principal point de la Chrestienté, ça esté une chose bien

étrange , ajoûtent-ils, & nous pouvons dire, un horrible attentat, que nous l'aïons abolie, ce qui a esté cause à quelques-uns d'estimer que nous avions détruit le Sacrement; en quoy on peut dire que ceux-là ne se sont guere, ou point du tout trompez. Mais ils ont depuis retranché & supprimé entierement cette remarque dans les Editions modernes de leurs Prieres Ecclesiastiques, pour éviter apparemment les reproches qu'on leur en faisoit, & la confusion qu'ils en recevoient. Je sçay

bien qu'ils nous reprochent icy sur la Communion , ou l'usage du Sacrement de la Cene , d'avoir retranché l'usage de la Coupe aux Laïques; car ils pretendent & soutiennent que tous doivent indifferemment user de ce second signe , à sçavoir du Calice, selon le commandement de J. C. en S. Math. ch. 20. v. 27. *Beuvez en tous*, contre lequel il n'est permis de rien attendre. *Gatech. Dim. 58. D. & R. 2.* Mais sans entrer dans l'explication des raisons que l'Eglise Romaine a eues d'en user ain-

fi, je dis que nos Religionnaires n'ont pas droit de nous faire ce reproche, puis qu'ils pratiquent eux-mêmes ces usages à l'égard des personnes, qui, soit par aversion naturelle, soit par quelque incommodité, ou par quelque difficulté de boire après des malades, ne peuvent boire de vin, & l'autorisent par ces paroles de leur Discipline: *On doit administrer le pain de la Cene à ceux qui ne peuvent boire du vin, en faisant protestation que ce n'est par mépris, & faisant tel effort qu'ils pourront;*

même ils approcheront la Coape de leur bouche tant qu'ils pour-
ront, & la prendront & touche-
ront des lèvres, pour obvier à
tout scandale. Discipline Eccl.
chap. 12. art. 7. & 10. Ainsi
voilà nos Religionnaires Pre-
tendus Reformez convain-
cus par eux-mêmes, qu'il leur
manque cinq des sept Sacre-
mens, qui ont toujours esté
dans l'Eglise de J. C. & qui
sont encore aujourd'huy dans
l'Eglise Romine. Et que doit-
on conclurre de tout cecy,
sinon qu'ils les ont abolis &
aneantis du tout, comme il

Fevrier 1696.

M

138 MERCURE

paroît évidemment par cet art. 35. de leur Confession, qui n'en reconnoît & n'en confesse que deux seulement ; & partant , cette seconde accusation , de même que la première , retombe encore sur eux-mêmes, comme il est tout évident touchant la Confirmation & l'Extrême - Onction.

Il est bon de remarquer encore la contradiction qui se trouve dans leur Confession de Foy, sur le Sacrement du Baptême ; car ayant dit en l'article II. Nous croyons que

GALANT. 139

ce vice , du Peché Originel ,
est vraiment peché , qui
suffit à condamner tout le
genre humain , & que pour
tel il est réputé devant Dieu ;
même qu'après le Baptême ,
c'est toujours peché quant à
la coulpe , cela n'empêche
pas qu'ils ne disent dans l'art.
35. Nous en confessons seu-
lement deux Sacremens com-
muns à toute l'Eglise , des-
quels le premier , qui est le
Baptême , nous est donné
pour témoignage d'ado-
ption , parce que là nous som-
mes entez au Corps de Jesus.

M ij

140 MERCURE

Christ, afin e'estre lavez & nettoyez par son Sang, & puis renouvellez en sainteté de vie par son Saint Esprit. Or s'il est vray que le Peché Originel soit toujours peché, même après le Baptême, quant à la coulpe, qui est la tache du peché, il s'ensuit que nous ne sommes pas bien lavez & nettoyez au Baptême par le Sang de Jesus. Christ; ou s'il est vray que le Baptême nous ait bien lavez & nettoyez par le Sang de Jesus-Christ, il s'ensuit que la coulpe du peché Originel ne de-

GALANT. 141

meure plus après le Baptême, car nous n'y sommes lavez & nettoyez par le Sang de J. C. que pour nous delivrer de cette coulpe, & nous ôter cette tache.

Je passe plusieurs autres choses, dont je pourrois parler, afin de finir ces Reflexions, & je laisse à juger aux Lecteurs équitables de cet Ecrit, sur qui, des Catholiques, ou des Religionnaires Pretendus Reformez, doivent tomber ces deux accusations, de rejeter la Parole de Dieu, & refuser de s'y soumettre,

142 MERCURE

& d'avoir aneanti, ou retranché les Sacremens, & lesquels doivent estre estimez coupables de ces deux attentats, ou ceux qui reçoivent & font profession de croire, non seulement la Sainte Ecriture, ou la Parole de Dieu écrite, mais encore la Tradition, ou la Parole de Dieu non écrite, & qui ont toujours eu, & ont encore à present l'usage & la pratique des sept Sacremens dans leur Eglise, ou bien ceux qui ne reçoivent que l'Ecriture-Sainte, ou la Parole de Dieu écrite, dont ils retran-

GALANT. 143

chent encore plusieurs choses, & qui rejettent entièrement la Tradition, ou la Parole de Dieu non écrite; & qui de plus ne reconnoissent & ne pratiquent que deux Sacremens dans leur Eglise. Il ne faut, ce me semble, qu'un peu de bon sens pour le décider, & un peu de bonne foy pour l'avouer. Je prie le Seigneur qu'il leur donne l'un & l'autre pour leur conversion, & pour leur faire la grace de revenir au giron de l'Eglise, & de se réunir à leur bonne Mere, dont leurs Peres se sont

144 MERCURE

autrefois si malheureusement
separez.

Voila les petites Reflexions,
Monsieur, que j'ay faites sur
la croyance de nos Religion-
naires Pretendus Reformez
de France. J'ay obey avec plai-
sir à l'ordre que vous m'avez
donné de vous les envoyer,
pour les communiquer à M^e
le Marquis de L. dans le desir
que vous avez qu'il en fasse
un usage aussi salutaire, que
vous souhaitez pour la con-
version. J'en demanderay
pour luy la grace à nostre
Seigneur par mes prieres, tout
indignes

indignes qu'elles soient , &
au saint Sacrifice de la Messe,
& pour tous ceux de la Com-
munion , avec autant de zele
& d'affection, que je suis avec
respect dans l'amour du Sau-
veur de tous les hommes,
Vostre tres , &c.

Les Capucins de la Province
de Paris ont fait une perte
considerable en la personne
du P. Louïs de Jully , mort sur
la fin de l'année derniere. Il
estoit âgé de soixante & dix
ans , & il en avoit passé cin-
quante dans son Ordre. C'e-

Fevrier 1697.

N

Étoit un excellent Predicateur, & d'un merite extraordinaire. Ses rares qualitez luy avoient acquis une reputation universelle, & l'avoient fait élever à toutes les Charges & dignitez de sa Province & de son Ordre. Ainsi il avoit esté trois fois Provincial de la Province de Paris, & avoit assisté à trois Chapitres generaux, tenus à Rome, où il s'estoit distingué par la sublimité de son esprit & de sa vertu, y ayant esté élu deux fois Definiteur general. Il a esté quatre fois Commissaire

Apostolique & general dans des affaires d'importance, & où il y alloit du service du Roy, dont il s'est acquitté, avec une tres grande conduite. Sa Majesté, dont il avoit l'honneur d'estre particulièrement connu, & dont il avoit esté plusieurs fois demander la protection, & recevoir les ordres pour assister aux Chapitres generaux, & luy rendre compte de ses Commissions, luy avoit donné dans toutes sortes de rencontres des marques de la satisfaction qu'Elle avoit de

N ij

148 MERCURE

sa conduite , & de grands témoignages de sa bienveillance & de l'estime qu'Elle en faisoit. Ce Pere avoit toutes les qualitez personnelles qui se peuvent desirer dans un grand homme , estant sçavant , pieux & orné de toutes les vertus qui font un parfait Religieux. Il a esté regreté de tous ceux qui l'ont connu. Il estoit de la Maison des Comtes de Sommière de Lignon, l'une des plus anciennes & des plus nobles de Champagne , & des mieux alliées.

GALANT, 149

C'est sur les sentimens de
tout le Public que M^r l'Abbé
de Fourcroy a fait ce que
vous allez lire.

E L O G E

DE M^r D'AGUESSEAU,

Avocat General au Parle-
ment de Paris.

LA Providence divine, qui
par d'invisibles ressorts con-
duit les hommes à ses fins, resserre
le cœur des uns, & les retient dans
les bornes étroites d'une admi-
nistration domestique, élève l'esprit

N iij

150 MERCURE

des autres pour en faire les Conducteurs de son Peuple. Le Seigneur en fait des serviteurs fidèles, les conduit luy-même dans les sentiers de la justice, leur revele peu à peu les secrets de la sagesse. C'est ainsi qu'il forma M^r d'Aguesseau, Avocat General au Parlement de Paris. Il le prévint de ses benedictions spirituelles, & luy fit éviter par grace ces dangereuses passions, qui sont comme les écueils où l'ardeur de l'âge, la licence du siècle, la corruption de la nature, & le mauvais exemple jettent une jeunesse inconsiderée. Aussi remar-

GALANT. 151

que. t. on en luy tout ce qui fait
les grands Magistrats; un cœur
docile pour recevoir les impressions
de la verité, noble pour l'élever
au dessus des passions & des inte-
rests, tendre pour assister les mal-
heureux, ferme pour resister à l'ini-
quité; un esprit avide de tout
sçavoir, & capable de tout ap-
prendre; prompt à concevoir les
matieres les plus élevées, heureux
à les exprimer quand il les a une
fois conceuës, discernant non seu-
lement le bon d'avec le mauvais,
mais encore le meilleur d'avec le
bon; appliqué à examiner les
difficultez & à les résoudre; à

N iij

152 MERCURE

chercher la verité, & à la suivre après qu'il l'a découverte, à connoître tout, & à tirer toujours quelque fruit de ses connoissances. Comme il se considere dans une profession où les questions sont si différentes, & les droits si difficiles à démêler, où l'on décide des biens & de l'honneur des hommes, & où les fautes ne sont jamais petites, & sont presque toujours irreparables, il ne craint rien tant que de se tromper dans les conclusions qu'il est obligé par sa Charge de donner. Pour ce sujet il s'instruit de ses devoirs, il consulte les Oracles de la Jurispru-

dence , il passe les jours & les nuits à l'étude , & quel progrès n'y fait-il pas , joignant à l'assiduité du travail la facilité du génie ? Il croiroit manquer à la partie la plus essentielle de son estat , si comme il sent ses intentions droites , il ne les rendoit éclairées. Utile sans intérêt , vertueux sans vouloir se faire honneur de sa vertu , il s'acquitte de son employ pour la seule satisfaction de s'en estre acquitté , & ne veut dans toutes ses actions d'autre règle que sa fidélité , d'autre but que l'utilité publique , d'autre récompense que la gloire de bien faire.

154 MERCURE

Entreray. je dans les exercices de sa pieté? Diray je qu'il commence & finit toutes ses journées par la priere, & par un sacrifice qu'il fait à Dieu de luy même? Sa devotion n'est pas une devotion de spiritualitez imaginaires, qui se nourrit de reflexions, & qui laisse les saintes pratiques. Sa foy est comme son cœur sainte & solide. Ce n'est pas une vaine & fastueuse religion qui se répand toute au dehors, & qui n'a que la superficie des bonnes œuvres. Tout est intérieur en luy, & il cherche Dieu dans la simplicité & la sincerité de son cœur. Que ne peut on pas

attendre de cet illustre Magistrat, qui est orné de tant de belles qualitez, qu'on trouve à peine dans une vieilleſſe tres avancée? Seigneur, donnez-luy de longues années, & le faisant marcher ſur les pas de ſes Anceſtres, qui par leur pieté ſolide & leur érudition ont rendu de ſi grands ſervices à la France, rendez le digne des plus grands emplois, & des récompensés éternelles.

M^r l'Archevêque de Paris, qui n'a point encore laiffé échaper d'occasion de faire paroître ſa pieté & ſon zele

156 MERCURE

pour le gouvernement de son Diocèse , en a donné depuis peu une marque bien éclatante, par une Mission qu'il a fait faire à Paris , par les Peres Capucins , à la Paroisse de S. Hyppolite au Fauxbourg Saint Marcel. Les Missionnaires estoient au nombre de douze, tous consommés dans ce saint & charitable exercice. L'overture s'en fit le 27. Decembre de l'année dernière, par une Procession composée du Clergé de la Paroisse & des Peres Missionnaires, après laquelle le Supérieur fit

voir dans un Sermon fort instructif & fort pathétique, tous les avantages que les Fidèles peuvent tirer d'une Mission, & tous les moyens d'en profiter. Je ne vous dis rien des travaux & des succès de ces zelez Missionnaires, malgré la rigueur de la saison, puis que vous le verrez assez par le témoignage public que M^r le Curé de Saint Hypolite en rendit à M^r l'Archevêque dans la Harangue qu'il luy fit à l'entrée de son Eglise. Pendant la Mission, qui a duré prés de six semai-

158 MERCURE

nes, il y a eu tous les jours trois Sermons, & une Confe-
rence sur les Commande-
mens de Dieu, & un Salut le
soir avec la benediction du
Saint Sacrement après la der-
niere Predication.

Le 3. de ce mois, M^r l'Ar-
chevêque se rendit dès le ma-
tin dans cette Eglise, pour
terminer cette Mission. M^r le
Curé accompagné d'un Cler-
gé composé de cinquante Ec-
clesiastiques, & des Peres
Missionnaires, l'alla recevoir
en Procession aux dernieres
maisons de sa Paroisse, où

M^r l'Archevêque estant descendu de carosse, fut conduit sous un dais à l'Eglise en chantant le Cantique *Benedictus*. A l'entrée de l'Eglise, M^r le Curé le harangua en ces termes.

MONSEIGNEUR.

Toute la Paroisse de Saint Hyppolite est dans la joye de voir son Archevêque, plus distingué par sa pieté & par sa modestie, que par son rang & par sa dignité, venir couronner & donner la

160 MERCURE

perfection à une sainte Mission. Nos Missionnaires ont travaillé avec un succès incroyable. Les Predicateurs ont attiré une foule de monde par leurs Predications penetrantes & pathetiques. Les Confesseurs ont esté pleins de ferveur & inépuisables en patience. Les Peuples ont donné des marques d'une conversion entiere. La Paroisse de Saint Hyppolite sera desormais vostre joye & vostre consolation. Le Pasteur que vous luy avez donné, & que vous soutenez par des bontez continuelles, va travailler avec un nouveau zele, pour conserver l'esprit

de piété, d'union & de charité qui y regne maintenant Que ne doit-il point faire, voyant son Archevêque tout à son Diocèse, bon, affable, éclairé, patient, infatigable, c'est à dire véritablement Evêque? Otant à la grandeur cet air fastueux dont elle est presque toujours armée, il écoute tout le monde, toujours prest, toujours attentif, & décide plein d'équité & de lumière. Qu'il est éloigné de cette impatience facheuse qui détruit les affaires, & qui traîne à sa suite l'injustice & l'erreur! Veut il jamais un esprit plus accommodant & plus ferme, plus

Février 1697.

○

162 MERCURE

solide & plus delicat tout ensemble? Est-il éloigné de la Cour, on diroit qu'il est né pour les Provinces. Est-il rappelé par le plus grand & le plus sage des Rois, on voit bien qu'il est fait pour gouverner la Capitale du monde. Pour obtenir cette éminente dignité, il n'a fait que la meriter & obeir.

Que de Missions, que de Visites, que de courses, que de campagnes Evangeliques dans une seule année, où sa vigilance, semblable à la course rapide du Soleil, parcourt tout, voit tout, entend tout. S'il se désole quelquefois c'est

pour converser avec Dieu ; c'est pour nous donner ces Ordonnances où les Heresses nouvelles sont éteintes, où le Clergé est reformé, où la discipline & la pieté abattues sont relevées. Nostre Souverain Pontife, un des grands Papes qui ayent gouverné l'Eglise, & un nouvel exemple de l'ancienne sainteté des premiers Evêques, a voulu que vostre seconde Ordonnance fust traduite en sa Langue : & ensuite tous les Peuples l'ont fait traduire dans leur leur, afin qu'ils y pussent apprendre leur Religion & leur Foy.

Qu'il est glorieux à Paris,

O u

164 MERCURE

qu'il est glorieux à la France d'avoir un Archevêque, l'organe des Souverains Pontifes, l'Oracle de l'Eglise, le Défenseur de la Foy, le Restaurateur de la piété, le Reformateur & le modele du Clergé! Nos éloges, Monseigneur, aussi bien que nos remerciemens, sont au dessous de vos bienfaits. Le Ciel nous acquittera envers vous. Qu'il abrege nos jours pour augmenter les vôtres, nous ne pouvons faire de meilleurs souhaits, ny pour nous, ny pour toute l'Eglise.

M^r l'Archevêque répondit à cette Harangue avec

beaucoup de justesse & de bonté, & en donnant sa benediction au peuple, il alla se mettre à genoux sur les marches de l'Autel, où il repoussa un carreau qu'on y avoit mis pour luy. Il celebra ensuite la Messe avec une devotion qui charma tout le peuple, qui estoit accouru des Paroisses voisines pour voir cette auguste Ceremonie. Ayant achevé la Messe il monta en Chaire avec la Chappe & la Mitre, & fit une Predication fort sçavante & fort édifiante, ayant pris pour

166 MERCURE

son theme ces paroles de
Saint Paul : *Adjuvantes exhor-*

tamur vos ne in vacuum gratiam
Dei recipiatis : En vous aidant
nous, vous exhortons de ne pas re-
cevoir la grace de Dieu en vain.

Il fit voir au peuple l'obliga-
tion qu'il avoit de conserver
les avantages qu'il devoit a-
voir tirez des travaux d ces
charitables & zelez Mission-
naires, qui s'estoient appli-
quez avec tant de soin à les
instruire, & à leur découvrir
les obstacles intérieurs & ex-
terieurs qui peuvent détruire
les fruits de la Mission, & leur

donna les moyens de les évi-
 ter. Ce jour s'estant trouvé le
 Dimanche de la Septuagesime,
 il leur fit connoistre qu'
 après une Mission si heureuse
 & si bien conduite, si un jour
 ils ne se trouvoient pas de-
 vant Dieu tels qu'ils devoient
 estre, & ne travailloient pas
 autant qu'ils devoient à leur
 sainteté & à leur salut, ils
 n'auroient point d'excuse à
 luy donner, puis qu'ils ne
 pourroient pas dire ce que les
 Ouvriers de l'Evangile du
 jour, qui estoient demeurez
 oisifs toute la journée, répon-

168 MERCURE

dirent au Pere de Famille, que personne ne les avoit engagez à travailler, puis qu'il avoit eu soin de leur envoyer des Missionnaires, qui n'avoient rien épargné pour les obliger, & pour leur apprendre la maniere de travailler à leur salut. Après la Predication, il fit l'Absoute des Vivans dans l'Eglise, & ensuite il alla au Cimetiere faire l'Absoute & les Prieres pour les Morts. Estant de retour à l'Eglise, il y donna le Sacrement de Confirmation à un grand nombre d'Enfans, & à d'autres

tres personnes de plusieurs Paroisses qui s'y estoient rendus pour cela. Il fit ensuite la visite des comptes de l'Eglise, rendus par les Marguilliers; il écouta les Maîtres & Maîtresses d'Ecole, comme aussi tous ceux qui voulurent luy parler d'affaires de conscience, avec beaucoup de patience & de douceur. Sur les cinq heures du soir il assista sous un dais à la Predication d'un des Missionnaires, après laquelle il porta le Saint Sacrement en procession dans l'enceinte de l'Eglise, parce

Février 1697.

P

70. MERCURE

qu'il estoit trop tard pour sortir dehors, & donna au peuple la benediction. Le lendemain la Mission finit par un Service & une Predication pour les Morts. Il y a tout lieu d'esperer après une action frédifiante & si zelée de ce grand Prelat, après tant de fatigues que les Missionnaires le sont données pour instruire le peuple de cette Paroisse, & tant de correspondance que ceux-cy ont apportée de leur part, qu'ils conserveront longtemps les fruits de cette Mission. Ce

fut pour le soutenir dans ces exercices de pieté que M^r le Curé de Saint Hyppolite, qui a fait paroître pendant tout le cours de la Mission, le même zele qu'il avoit rémoigné pour l'obtenir de M^r l'Archevêque, le pria en presence de tous les Missionnaires, de trouver bon que ceux qui avoient fait les Conférences pendant tout ce temps, les continuassent encore jusqu'à Pasques; ce que ce Prelat accorda avec beaucoup de bonté, en témoignant que cette demande luy faisoit plaisir, &

P ij

172 MERCURE

en leur donnant les ordres qui estoient necessaires pour cela.

J'oubliois à vous dire que le Pere Seraphin, qui prêcha le dernier Carême si apostoliquement à Versailles, estoit un des Missionnaires de Saint Hyppolite, & que sur le bien qu'en a dit le Roy, M^r l'Archevêque de Paris l'a choisi pour prêcher ce Carême à Nostre-Dame.

L'Hiver s'est trouvé si long & si rude cette année, qu'il merite la Satire que je vous

GALANT. 173

envoye. Elle est de M^r Robinet , Auteur de l'Automne dont je vous fis part dans ma Lettre de Novembre. On ne sçauroit assez s'étonner de voir encore tant de force & de vivacité d'esprit dans un homme de son âge.

L'HIVER.

Voicy le hideux Fils d'un Pere plus hideux.
Ce Pere est le Peché qui creusa les abîmes,
Où par un Arrest juste autant que rigoureux ,
Sont à jamais punis les crimes.

P iij

174 MERCURE

*Or ce Fils c'est l'Hiver, dont voicy
le Portrait,*

*Mais seulement en mignature,
Car on ne sçauroit trait pour
trait*

En faire une exacte peinture.

2

*En vain il engourdit ma main,
Mon encre en vain par lay se
glace,*

*Il faut que de cet inhumain
Une idée au moins je vous trace.*

S

*Ses glaces, ses frimats, ses neiges,
ses broüillars,*

*Dans les vallons, dans les bois,
dans les plaines,*

*Où l'on entend siffler ses piquantes
haleines,*

Le presentent à nos regards.

S
Jusque dans nos jardins, jusque dans
nos prairies,

Et nos royales Tuileries,
Il vient étaler ses horreurs,
Et nos Palais, nos domiciles
Ne sont pas d'assez bons asiles,
Pour nous sauver de ses fureurs.

2
Les rivières sont devenues
Par son froid des masses cornues,
Et les Poissons tout étonnez,
De voir les ondes retenues,
S'y trouvent comme emprisonnez.

2
Le Feu là-haut jusqu'en sa sphère,
N'est plus, je pense, qu'un glaçon.
Tous les Astres ans le frisson,
Et le Soleil dans sa carrière,
Qui n'est plus rien qu'une glacière,

P iiij

176 MERCURE

*A moins, sans doute, qu'un tisan,
Et de chaleur & de lumière.*

*L'air est épais & tenebreux,
La nuit en plein jour tend ses
voiles;
Et pour ne laisser voir que son af-
pect affreux,
Elle éteint toutes les Etoiles.*

*Entre les Elemens nul commerce n'est
plus,
On s'il en est encor, il nous paroît
semblable
A celui qu'ils avoient dans le chaos
confus,
D'où dans les premiers temps un
pouvoir adorable
En se jouant tira tant d'estres con-
fondus.*



*Les oiseaux dans les airs n'ont au-
cunes journées*

*Pour chanter les faveurs qu'Amour
leur a données ;*

*Et ces Chantres ornez de plumages
divers,*

*Par des rigueurs qui ne sont point
bornées,*

*Dans leurs petits gosiers sentent
glacer leurs airs.*



*C'est le temps des Hiboux, c'est le
temps des Chouettes,*

Hôtes des plus noires retraites,

C'est le temps des Corbeaux

*Qui croulent autour des tom-
beaux,*

Et cherchent les squelettes,

Mets frians des sales oiseaux.



*Les Bergers avec les Begeres
 Sont renfermez dans leurs chan-
 mieres,
 On n'entend plus leurs charmans
 chalumeaux,
 Ny leurs douces Musettes.
 On ne voit plus sur les tendres
 herbettes
 Leurs bondissans Troupeaux.*



*Ah ! qu'il est , cet Hiver , digne de
 ma Satyre !
 Non content des trois mois qui bor-
 nent son Empire ,
 Il usurpe encor ceux des trois autres
 saisons.
 Dans toutes ce tyran vient mes-
 ses frissons,
 Et l'Aquilon y souffle au lieu du
 doux Zephire.*

GALANT. 179

*Qu'il est digne de ma Satyre !
On ne danse plus aux chansons,
Aux portes l'on n'entend plus
rire.*

Qu'il est digne de ma Satyre !

*S
Mais finissons ces bourrus Vers,
Ces Vers irreguliers qu'on aura peine à lire.*

*En d'autres Vers je ne scaurois
écrire*

*D'un Ennemi qui met mon esprit à
l'envers.*

*Pour luy je ne puis faire Ode, Sonnet,
ny Stance.*

*C'est le dépit qui seul m'inspire icy,
En me voyant près d'un grand
feu transt,*

Et je ne puis garder mesure ny cadence.

180 MERCURE

2

*Mais à quoy donc pensay-je? He-
las!*

*Dois-je contre l'Hiver avoir tant
de colere?*

*Un autre hiver en moy fait bien
plus de fracas,*

*Et doit beaucoup plus me déplai-
re.*

*Il ruine mon corps, & le renverse à
bas.*

*Ce cruel hiver est mon âge,
Age de quatre vingt-neuf ans,
Où de ce monde il faut qu'enfin je
déménage.*

*Ce n'est pas tout-à-fait pourtant
malgré mes dents;*

*Car déjà la plupart pour faire le
voyage,*

*Ont pris les devans dès long-
temps.*

S

*Tu vois, Lecteur, comme je ga-
guenarde*

Au grand âge que je dis.

Cependant la Parque s'amarde,

*Qui tous le genre humain canar-
de,*

Me vint l'an des derniers Indis

Donner une telle nararde,

*Que tous mes sens en furent étour-
dis,*

*Et que je devins presque homme à
De profundis.*

Z

La vérité point je ne farde,

*Cela fait voir que jusqu'au mo-
nument*

*La belle humeur pourra me sui-
vre.*

*Sans elle jusqu'icy comme je n'ay pu
vivre,*

Sans elle je ne puis mourir pareillement.

Ce qui est arrivé depuis peu de temps dans une des meilleures Villes du Royaume, est assez extraordinaire pour mériter que je vous en fasse part. Un fort honneste homme avoit amassé beaucoup de bien dans un employ honorable qui répondoit aux avantages de sa naissance. L'épargne, l'assiduité au travail, & une tres-longue vie avoient fort contribué à augmenter sa fortune. Il estoit aimé & considéré dans tou-

te la Ville, & il n'y avoit personne qui n'en parlât avec les éloges dont il s'estoit rendu digne. Ainsi il se voyoit recherché de tout le monde, particulièrement les jeunes gens les plus distinguez luy faisoient la Cour; & ce qui causoit leur attachement auprès de luy, c'estoit une Fille unique qu'il avoit; & qui devoit heriter de tous ses biens. Elle estoit tres-belle; & comme il l'aimoit fort tendrement, toutes ses pensées alloient à luy procurer un parti avantageux. Il n'avoit rien

184 MERCURE

épargné pour augmenter en elle un mérite que sa complaisance, l'agrément de son humeur & la vivacité de son esprit faisoient éclater par tout où on la voyoit. Elle avoit une grace merveilleuse dans la danse, & sçavoit fort bien jouër du Lut & du Claveffin. Tant de belles qualitez que relevoit sa beauté, auroient suffi pour luy attirer des Adorateurs en fort grand nombre ; mais les grands biens qui ne luy pouvoient manquer, & une tres grosse somme d'argent comptant

GALANT. 185

qu'on luy promettoit, étoient un surcroist de charmes qui pouvoit tout sur les plus indifferens. Cependant la Belle, dont l'humeur estoit fort douce, & qui n'estimoit rien tant que la vie tranquille, comptoit pour rien tous les avantages que la nature & la fortune luy avoient donnez, & la pluspart des choses du monde, qui flatent ordinairement les jeunes personnes n'ayant rien qui la touchast fort sensiblement, elle s'en trouva si détachée, qu'elle demanda un jour à son Pere

Fevrier 1697.

Q

186 MERCURE

la permission de se retirer dans un Convent. Le Bonhomme crut d'abord qu'elle vouloit badiner, ne pouvant croire qu'une Fille, ayant autant de beauté qu'elle en avoit, & pouvant choisir entre les meilleurs partis, fust capable de songer à estre Religieuse, mais elle ajouta que s'il vouloit la laisser maistresse de ses volontez, ce seroit peut-estre le genre de vie qu'elle choisiroit, ne trouvant rien qui fust preferable au repos dont on estoit assuré de jouir dans la retraite. Son Pere prit

alors son sérieux, & luy fit si bien connoître que si elle s'obstinoit à songer à un Convent, elle feroit cause de sa mort, qu'elle luy promit de luy obéïr en toutes choses, & de suivre aveuglement les ordres qu'il jugeroit à propos de luy prescrire. Il l'assura qu'il n'abuseroit jamais du pouvoir de Pere, & qu'il ne feroit nulle violence à son inclination, qu'ainsi ne cherchant rien tant qu'à la voir heureuse, & voulant la marier, il la prioit de luy dire si parmy ceux qui sembloient

Q ij

188 MERCURE

charmez de sa beauté, il y en avoit quelqu'un qui touchast son cœur, & qu'il se feroit un fort grand plaisir de le préférer à tous les autres. La Belle luy dit qu'elle les estimoit tous, sans qu'elle en aimast aucun, & que s'il vouloit absolument qu'elle se soumît à un Epoux, ce seroit luy qui le choisiroit, avec protestation que tout ce qu'il luy plairoit de résoudre, seroit exécuté de sa part sans aucune repugnance. Le Bonhomme ne l'ayant pû obliger à vouloir choisir par elle même, songea à n'é-

pargner aucuns soins pour
 bien marier sa Fille. Le plus
 sûr moyen d'y réussir estoit
 d'examiner à loisir les Préten-
 dans. Tout ce qu'il y avoit
 de plus considerable dans la
 robe & dans l'épée s'estant
 présenté, il connut en peu de
 temps la jeunesse la plus no-
 ble & la plus riche. Il rece-
 voit tout le monde assez fa-
 vorablement, & il aimoit qu'
 on luy parlât de la beauté de
 sa Fille, & des rares qualitez
 qu'elle possédoit. Il écoutoit
 même les raisons que luy ap-
 portoient les uns & les autres

pour l'obliger à les préférer, mais tout ce qu'ils luy disoient ne suffisoit point pour déterminer son choix ; le trop grand nombre d'Amans le mettoit dans un embarras continuel. Le dernier qu'il avoit vû l'emportoit toujours sur les premiers , & aussi-tôt qu'il paroissoit un nouvel Amant , la prévention estoit pour luy. Cependant chacun croyant ses affaires en bon chemin , redoubloit ses assiduites pour venir à bout de son entreprise, mais le Bon-homme ne resolvoit rien. Le

choix de la Robe ou de l'Épée tenoit son esprit en inquiétude, & la Belle ne contribuoit pas à l'en tirer. Ses Amans avoient beau tâcher de gagner son cœur. Elle recevoit leurs soins avec toute l'honnesteté qu'elle leur devoit, mais ils n'en pouvoient tirer aucune réponse plus favorable, sinon qu'elle obéiroit quand son Pere auroit choisi. Quelques-uns se rebuterent de cette froideur, & ces jeunes prétendans ne pouvant obliger le Pere à s'expliquer, se trouverent à

192 MERCURE

la fin reduits au nombre de cinq. Après avoir passé plusieurs mois dans cette recherche sans estre plus avancez que le premier jour, il arriva qu'on fit une grande Chasse aux environs. Toute la Noblesse s'y devant trouver, nos Amans furent obligez de quitter la Ville pour s'y rendre, mais ils n'y apporterent que du chagrin. L'insensibilité de la Fille, & l'irresolution du Pere estoient pour eux un obstacle dont rien n'adoucissoit la rigueur; & comme l'amour les faisant
rivaux,

rivaux, ne les avoit pas rendus ennemis, ils auroient volontiers cédé à l'heureux qui auroit esté choisi par l'un ou par l'autre; mais ce qui faisoit leur plus rude peine, on leur permettoit des esperances qui n'estoient suivies d'aucun effet. La Fille continuoît toujours à se retrancher sur ce qu'elle ne sçavoit qu'obeir, & le Pere paroissoit plus incertain que jamais sur le choix qu'il devoit faire. Ils estoient par là dans une situation assez facheuse, & l'abattement de leur esprit

Février 1697.

R

paroissoit sur leur visage. Aussi la partie de Chasse ne leur causa-t-elle qu'un plaisir fort mediocre. Un Marquis nouvellement marié , & qui avoit son Chasteau fort proche du lieu où elle fut faite, pria tous ceux qui s'y estoient rencontrez , de venir chez luy se rafraîchir. Il les regala magnifiquement ; & les Amans de la Belle s'estant trouvez de la Troupe , on n'oublia pas à parler de leur amour. Ils firent chacun l'Eloge de la Demoiselle qu'ils aimoient, sans cacher pourtant son hu-

meur indifferente , & l'on admira comment des Rivaux pouvoient si longtems s'attacher au même objet sans se bröüiller. Le Marquis qui estoit l'Ami commun de tous ces Amans , les retint chez luy jusqu'au lendemain ; & comme ils tâcherent de répondre par leur belle humeur à la bonne chere qu'il leur fit, il prit cette occasion pour leur remontrer le tort qu'ils avoient de s'obstiner dans une poursuite qui leur devoit estre infructueuse , & qui ne pouvoit que les desu-

R ij

196 MERCURE

nir ; eux qui estant de la même Ville , estoient nez pour vivre les uns avec les autres dans les douceurs de la plus agreable societé ; qu'il leur seroit d'autant plus aisé de renoncer à l'amour qui les rendoit malheureux depuis si longtemps , qu'aucun d'eux n'avoit sujet de se croire aimé , ny par consequent de se flater de l'esperance d'obliger la Belle à se déclarer en sa faveur , & que le Pere , estant aussi irresolu qu'il l'estoit , & trouvant en tous un égal mérite , ne pourroit jamais obte-

nir de luy , d'estre favorable à l'un , puis que ce seroit donner sujet de se plaindre aux autres ; qu'ainsi ils auroient toujours les mêmes difficultés à combattre , s'ils vouloient continuer à se repaistre des vaines idées dont se nourrissoit leur passion. Ils répondirent qu'il estoit vray que leur estat n'estoit pas heureux , mais que les choses ne pouvoient demeurer encore longtems dans les mêmes termes ; qu'il faudroit qu'enfin le Pere ou la Fille se déterminast à faire un choix.

R iij

298 MERCURE

& que c'estoit ce qu'ils attendoient, resolus de se retirer sans aucun murmure, si tost que l'un d'eux auroit obtenu la préférence. Le Marquis les voyant si raisonnables dans leurs mutuelles pretentions, leur conseilla de n'attendre ny du Pere, ny de la Fille, ce qu'ils pouvoient faire par eux-mêmes, en tirant au sort l'Amant heureux à qui les autres s'obligeroient de ceder. Ils se récrierent rous d'abord contre cet avis, mais après avoir examiné les justes raisons qu'il y avoit de le suivre,

ils approuverent cet expedient. Le Marquis commença par les obliger de se jurer une amitié inviolable, & chacun promit que si le sort luy estoit contraire, il cesseroit les poursuites auprès de la Belle. On fit cinq billets, & on écrivit sur l'un, *Amant fortuné*. Ils furent tirez, & le sort tomba sur un jeune Cavalier fort riche, renommé dans les sciences, d'une taille mediocre, mais tres bien prise. Tous d'une commune voix le nommerent le Fils de la Fortune. On donna parole de ne

R. iiii.

200 MERCURE

rien dire de cette aventure jusqu'à ce que le mariage fust terminé. Les Amans exclus donnerent quelques soupirs à la perte qu'ils faisoient de la charmante Héritière. Il y en eut même à qui il en coula quelques larmes. Le Cavalier pour qui le sort s'estoit déclaré, redoubla ses soins auprès du Pere, & n'eut pas de peine à venir à bout de ses desseins, puis que l'absence des autres le laissoit seul prétendant. Le bon homme dit plusieurs fois qu'il avoit bien fait d'examiner ceux qui préten-

doient à sa Fille, avant que de vouloir se choisir un Gendre. Il accusa d'inconstance les quatre Amans que les obstacles avoient rebutez, & loüa la fermeté de celuy qu'ils avoient laissé sans concurrence. La Belle luy fit un merite de ce que rien n'avoit affoibli ses empressements, & consentit de fort bonne grace à l'épouser, quand son Pere luy eut accordé son consentement. Le Cavalier qui trouva de grands avantages dans cette alliance, envoya des presens galans à ses Rivaux,

101 MERCURE

qui furent depuis les meilleurs Amis. Parmy ces presents , chacun d'eux trouva une Tabatiere d'or , sur laquelle estoit une Devise qui representoit un cœur avec ces paroles , *Donnez-le à un autre.* Il les pria aussi de ses Noces, & tout s'y passa avec autant de magnificence que de joye.

Je ne puis m'empêcher de repeter ce que je vous ay dit déjà plusieurs fois, que jamais les Arts n'ont tant fleury que sous le regne du Roy , que jamais on n'a tant ny si bien

pensé, & qu'on a inventé mille choses, qui ont esté inconnuës aux Anciens. Voicy la troisième fois que M^r de Lagarouste, Gentilhomme de la Ville de Saint Cere en Quercy, me donne occasion de parler de son merveilleux genie. Je vous ay appris que c'estoit luy qui avoit eu l'honneur de presenter au Roy ce beau & fameux Miroir ardent de cinq pieds & un pouce de diametre, qu'il remit à l'Observatoire. C'est l'ouvrage en ce genre, le plus extraordinaire qui ait paru jusqu'icy.

Je vous ay parlé aussi d'une machine de Musique qu'il a faite, & qu'il a nommée Pandolyre, nom qui luy conviencres-bien, puisque c'est l'assemblage de toutes sortes d'Instrumens; c'est une Machine que l'on ne peut assez admirer. Aussi le Roy en ayant examiné le dessein avec beaucoup d'attention, en fut si surpris que Sa Majesté avoua qu'elle n'avoit jamais rien vû d'une si grande imagination. Le Public sera bien aise que je luy en marque la construction, mieux que je n'ay fait

la premiere fois , & que jcluy
 fasse part du détail que l'Au-
 teur en a fait à ses Amis. C'est
 un Corps d'Architecture &
 de Sculpture , d'une tres-
 grande beauté , qui a ving-
 deux pieds de long sur quator-
 ze de hauteur , & sept de face
 du costé des Claviers. Il y a
 au premier corps d'en bas
 treize Statuës en forme de
 Termes qui sont organisées,
 chantant chacune leur partie,
 avec le mouvement du men-
 ton , & toutes ensemble com-
 me dans un Chœur de Musi-
 que. L'on voit un Char où

206 MERCURE

sont assis trois petits Amours
qui jouent de la Musette,
avec le mouvement de la
tête, des bras, & des doigts
sur le chalumeau, qui sert de
chaize à l'Organiste. Dans ce
premier étage est une Orgue
à douze ou quatorze Jeux,
que l'Auteur a fait de sa main.
Les soufflets & le Souffleur y
sont cachez. Dans le deuxiè-
me Corps sont quatre Clave-
cins tous differens, dont le
premier qui sert de mobile à
toute la machine, est à trois
cens cordes portées sur une
table & sur trois chevalets,

dont chaque rang est accordé différemment ; de sorte que ce Clavecin seul fait un Concert entier. C'est l'Instrument le plus singulier qu'on ait jamais vû. Il est d'une bonté & d'une beauté admirable. Dans le troisiéme étage sont des Luths, des Theorbes, des Violes, & des Violons. C'est une seule personne qui fait jouer ensemble tous ces Instrumens par le moyen de trois claviers qui sont placez dans ce grand Clavecin. Par le premier l'on fait chanter les Statuës, jouer de la Mu-

208 MERCURE

lette aux enfans , & l'Orgue de même , quoy que séparément si l'on veut , les figures n'y ayant aucun rapport. Par le deuxième Clavier toute la Machine jouë à la fois ; & par le troisième, l'Instrument seul que l'on veut entendre. On y voit sur le devant un frontispice où sont placées les neuf Muses avec Apollon , ayant chacune en main leur Instrument de Musique dont elles jouient , & dont on voit le mouvement , & pour couronnement l'Auteur y a placé la figure du Roy , que la Gloire

& la Victoire couronnent, & deux Renommées qui luy viennent offrir l'Univers entier, en luy présentant deux Globes, où sont l'un & l'autre Hemisphere. Autour du Couronnement sont treize enfans qui portent tous des Instrumens differens, dont on voit encore le mouvement. Cet ouvrage, merveilleux en toutes les parties, a acquis à l'Auteur une si grande reputation, qu'une infinité de gens de la premiere qualité, & de Curieux ont esté chez luy pour le voir, ne pou-

Février 1697.

S

210 **MERCURE**

vant ajoûter foy à tout ce qui leur en avoit esté dit. Ce Gentilhomme estant venu à la Cour, alla saluer M^r de Pontchartrain, & luy presenta en bois le modele de son levier, qui n'est composé que de deux rouës de deux pouces de diametre chacune ; le bâton qui les fait mouvoir est de dix-huit. C'est la Machine en ce genre la plus surprenante & la plus utile depuis Archimede. Comme la matiere ne permettoit pas d'en faire des experiences, ne la montrant que pour en donner une sim.

ple idée , M^r de Lagarouste
 demanda du temps pour la
 faire faire d'une matiere plus
 solide , & en estat de resister
 à tous les efforts qu'on pour-
 roit luy opposer. Quelque
 temps après l'ayant fait con-
 struire de fer , & encore une
 autre dont les rouës n'ont
 que cinq pouces de diametre,
 & le bâton trois pieds, si tost
 qu'il les eut en main, il eut
 l'honneur d'en faire l'épreu-
 ve devant le Roy. Sa Ma-
 jesté qui en vit la simplicité,
 eut peine à croire que cela
 pust avoir une force si extra-

S ij

212 **MERCURE**

ordinaire , & sur tout lors qu'il l'assura qu'avec la grande machine un homme seul seroit plus fort que sept cens quatre-vingt-six hommes. Le Roy voulut se convaincre de la verité , & ordonna qu'on fist venir quarante hommes dans sa chambre. Il s'en trouva trente-sept , & M^r de Lagarouste ayant pris la corde qui estoit attachée à l'axe de la machine , par la seule force de deux doigts , toute celle de ces hommes fut contrainte de ceder. Le Roy pouvoit à peine en croire ses yeux , &

fut encore fort surpris quand il vit qu'avec le seul doigt M^e de Lagarouste les faisoit suivre. Sa Majesté même voulut avoir la complaisance pour luy d'y appliquer le sien, ce qui luy donna un véritable plaisir. M^e de Vauban, M^e le Chevalier Renaut, & une infinité des plus habiles Mathématiciens de Paris, ont fait le calcul de sa force. Ils ont trouvé qu'en opposant une chose du poids de cent livres au haut du levier, de la grandeur dont il est dépeint, il seroit élevé cinquante. cinq

214 MERCURE

ou cinquante six milliers. Le grand bruit qui en fut fait à Versailles , obligea tous les Seigneurs de la Cour à demander à voir ce prodige. M^r de Lagarouste fit porter ces mêmes Machines chez Monsieur, où il eut l'honneur d'en faire l'expérience devant leurs Alteſſes Royales, & Monsieur le Duc de Chartres. Ce jeune Prince qui n'ignore rien, & qui a un gouſt tout particulier pour les Mathematiques, fit attacher quinze hommes à la petite Machine, qui peut eſtre contenuë dans la poche,

& quand il eut vû que par le seul effet de deux doigts il les faisoit suivre , quelque résistance qu'ils pussent faire , il se récria , que c'estoit la chose du monde la plus heureusement inventée. La même expérience a esté faite en présence de M^r le Chancelier , qui a voulu sceller *gratis* le Privilege dont S. M. a honoré M^r de Lagarouste , afin que personne ne luy pust dérober la gloire de l'invention de ces Machines , dont le Public peut tirer tant d'utilité. M^r le Chancelier voulut aussi voir

216 MERCURE

l'experience du Phosphore. C'est un Miroir hyperbolique, devant lequel on place une bougie, avec quoy par le secours de cette machine, tres-difficile à construire, comme l'atteste M^r Descartes, qui la traite comme impossible à décrire, on lit le plus menu caractere à la distance de plus de cent pas. Cela éclaire avec une lumiere si vive, qu'on croit estre en plein midy. M^r le Chancelier ordonna qu'on fermast routes les fenestres de quatre grands appartemens, ce qui estant fait, il

il leur lut une Lettre en presence de tous ceux qui se trouverent chez luy. M^r de Lagarouste avoit eu déja l'honneur de faire la même experience à Versailles devant le Roy, en presence de Monseigneur le Dauphin, de Monsieur le Duc de Chartres, de Monsieur le Duc, de Monsieur le Duc du Maine, de Monsieur le Comte de Toulouse, & de toutes les Princesses. Sa Majesté leur lut une Lettre avec la seule bougie, d'un bout à l'autre de la petite Galerie. Cette même experience fut faite à Saint

Fevrier 1696.

T

Cloud en presence de Monsieur, de Madame, de Mademoiselle, & d'une nombreuse Cour. La Galerie s'estant trouvée trop petite, on alla dans l'Orangerie, qui est environ trois fois plus longue. On y lut également par tout, & M^r de Lagarouste y fut comblé de loüanges. Il n'a pas encore eu le temps de faire construire le modèle d'un Carosse inversable, qu'il doit avoir l'honneur de presenter au Roy, & dont il a le Privilege. Cela ne sera pas moins utile que le reste. La constru-

Etion en sera admirable, & entièrement differente de ce qui a paru en ce genre jusqu'icy, & sans gâter la belle symetrie ny la décoration des Carosses ordinaires. Au contraire, son dessein est d'y ajouter divers ornemens qui produiront un tres-bel effet. Il doit encore faire construire une machine pour le dessablement des Ports de mer, afin de les tenir toujours en bon estat. Elle sera plus commode & plus diligente que celle dont on s'est servi jusqu'à present. Tout cela

T ij

seroit déjà executé, sans l'application qu'il a eüe à inventer & à faire construire le modele d'un Batteau à vingt-quatre rames, que quatre hommes feront mouvoir avec plus de force & de vîtesse, que s'il y avoit six hommes à chacune. Il eut l'honneur ces jours passez de le faire voir au Roy à Versailles, & Sa Majesté luy témoigna qu'Elle avoit bonne opinion de cette machine, qui pouvoit estre d'une grande utilité à remonter des rivières. M^r de Lagarouste assura Sa Majesté que Mrs de

Tourville, de Vauban & de Langeron, & un grand nombre d'Officiers de mer, en avoient parlé de même. Ils croyent aussi qu'on retirera de grands avantages du Levier, puis que c'est une machine que M^r de Vauban a déjà nommée universelle, pouvant servir à élever & à traîner, tant sur terre que sur mer, & sur les rivières, dans les Bâtimens & dans les Places de guerre. A l'Artillerie un Enfant pourra tirer seul un Canon embourbé. Enfin on estime qu'elle aura des usa-

T iij

222 MERCURE

ges infinis , pouvant estre employée par tout où l'on a besoin des forces mouvantes. On est d'autant plus surpris de voir un genie si étendu, qu'on assure qu'il n'a pas esté secouru de l'étude des mathématiques, ne devant uniquement tant de machines différentes, toutes utiles & tres-curieuses , qu'à ses meditations. Il a donné des preuves de cette verité par l'invention du Batteau, où il n'a pas employé une heure, après que M^r de Camps, Abbé de Signi, l'eut prié d'y penser.

Il a encore de nouvelles machines à proposer en Hydraulique, & sur tout qui seront d'un tres-grand usage dans les Vaisseaux, où il pretend faire des pompes, qui à chaque coup de piston jetteront de l'eau de la grosseur du corps d'un homme, & cela sans peine, ce qui est fort souhaité de Mrs de la Marine, qui ont éprouvé souvent des effets funestes par le deffaut de ce secours.

M^r Duval, Ingenieur & Architecte des Bâtimens du Roy, connu par plusieurs

T iij

224 MERCURE

Ouvrages qui l'ont rendu recommandable dans ce Royaume, & ont signalé son nom parmy ceux de la profession, s'est employé avec soin depuis plusieurs années, à connoître les defordres causez par les glaces & par leurs débagles, qui ruinent ordinairement une partie des Marchands qui trafiquent & negocient sur les rivières, à cause que leurs Batteaux, après qu'ils sont arrivez sur les Ports des Villes, particulièrement de Paris, étant surpris par les glaces, ne peuvent

soutenir ny résister à de telles chutes d'eaux , qui le plus souvent emportent ce qui s'y trouve exposé. On s'est plaint de ces sortes d'accidens dans tous les siècles passez , sans qu'on y ait pû jusqu'icy apporter aucun remède, & c'est ce qui a obligé M^r Duval de faire toutes les observations nécessaires pour faire connoître qu'il a trouvé les moyens assurez pour empêcher tous ces desordres, & cela par une machine toute simple, facile à executer , & tres-durable. Elle est composée avec des

226 MERCURE

Bateaux toujours flottans, sans empêcher l'écoulement des eaux, & elle ne préjudicie point à la navigation. Elle se peut établir à Paris au dessus du Pont de la Tournelle & du Pont-Marie, sans y estre attachée ny retenue. Au contraire, cette machine aidera & soulagera ces mêmes Ponts, en les retenant contre la rapidité des eaux de la Riviere. Ces facilitez engageront les Marchands de voiturier leurs marchandises avec beaucoup de soin & de diligence, dont ils profiteront aussi bien que le

Public. Il est mal aisé d'en bien concevoir la fabrique, sans estre aidé par un dessein gravé, ce qui se fera dans la suite des temps. Ce qui se trouve encore de tres-avantageux dans ce qu'a inventé M^r Duval, c'est qu'il facilite & donne les moyens de mettre les Barreaux, lors qu'ils sont déchargez, à la rade, en quelque quantité qu'ils puissent estre, & en dégage les Ports où se debitent les marchandises. Ainsi on peut dire qu'il a trouvé ce qu'on a cherché depuis plusieurs siècles. Ayant que

228 MERCURE

de finir cet article, il est à propos de donner avis que le même M^r Duval fait remarquer que les moulins qui sont dans les Batteaux entre le Pont-neuf & le Pont au Change à Paris, se serviront aisément des mêmes moyens que ceux qui seront pour les glaces, se faisant de la même manière, en ce qui concerne leur retenue, sans estre obligez à l'avenir de s'arrester aux piles du Pont au Change, n'ayant plus besoin de cordages, en sorte qu'ils seront en estat de travailler dans les

plus facheux temps de l'hiver, sans estre obligez de quitter leurs emplacements pour se garantir contre les murs des Quais. On connoitra par la suite combien cette invention est de consequence pour plusieurs Ouvrages qui ne se peuvent expliquer en peu de paroles. Les mêmes desseins donnent une ouverture qui n'est pas d'une petite importance, puis qu'ils renferment un moyen assuré de pouvoir avoir à l'avenir des eaux, provenant de celles de la riviere de Seine, toujours clai-

230 MERCURE

res & nettes en toutes les saisons de l'année, & sans mélange avec celles qui s'écoulent le long des bords de la Riviere, lesquelles sont noircies & empoisonnées par les égoulemens des bouës des ruës de Paris, ce qui cause de grandes maladies à ceux qui en usent; à quoy il est aisé de donner les remèdes assurez & nécessaires.

Le comble de M^r Hantier dont je vous envoyay l'Estampe dans ma Lettre du mois de Decembre dernier, ayant esté applaudi dans vostre Provin-

ce, j'ay crû vous devoir envoyer dans celle de ce mois, un rideau de l'invention du même M' Hancier. Il est composé d'une verge de fer avec les anneaux, d'une corniche ou frange, selon le lieu où il est placé, de trois poulies, d'un anneau au bas, & d'un cordon sans fin. Ce cordon est passé dans les trois poulies, & dans un anneau au bas. Les deux parties de ce cordon qui sont perpendiculaires, marquées par un 4. servent pour tirer ce rideau en cette manière. Si on veut le fermer, il

232 MERCURE.

faut tirer la partie de main gauche marquée 4. dans la Planche que j'ay fait graver, & si on veut l'ouvrir, il faut tirer la partie de main droite, de sorte qu'on ne voit ny la verge de fer, ny les anneaux, ny le cordon, ny les poulies, ny l'anneau placé au bas du cordon, soit qu'il paroisse ouvert ou fermé, ainsi que le montre clairement le rideau 2 & 3. Ses cordons ne traînent jamais sur terre, & le rideau se ferme & ouvre d'un même costé, ce qui fait voir qu'il est & propre & facile. Il a esté in-

GALANT. 233

venté pour l'Eglise des Carmelites de Dieppe, qui estoit estimée une des plus belles de son temps, avant qu'elle eust esté détruite. M^r Han-
tier avoit donné le dessein de
cette Eglise, & conduit tous
les Ouvrages en l'année 1686.
avec approbation des plus
sçavans Architectes. La voûte
faite de charpente & de me-
nuiserie en étoit tres estimée,
tant à cause de sa nouvelle in-
vention que de son bel ordre.
Les Etrangers qui desirent
voir la maniere de ce ri-
seau en consulteront l'Auteur
Février 1697. V

234 MERCURE

par quelqu'un de leurs Amis,
● & il leur en donnera une parfaite connoissance par un dessein ample & par écrit. On sçaura l'adresse de M'Hantier, Architecte, chez M' Morisse, Concierge du Terrain de Notre-Dame de Paris.

Je vous envoie des Vers qui ont fait icy du bruit il y a plus d'un an. Les applaudissemens qu'ils receurent ne pûrent engager l'Auteur à les donner au Public; mais n'ayant pû depuis quelques mois refuser à un de ses Amis de luy en prêter une copie, &

GALANT. 235

cette copie ayant couru, on en a fait paroître une imitation dans la Comedie Italienne, intitulée *Pasquin & Marforio, Medecins des mœurs*, & cette Imitation estant d'après un bon original, a esté fort applaudie.

SONGE.

UN oiseau de mauvais augure.
En dormant, vingt fois m'a
chanté,
C'est imposture;
Et pour embrouiller l'avanture.
Vingt autres fois m'a repeté
C'est verité.

V ij

GLOSE SATYRIQUE.

*L'Homme se pique de droiture,
De bonne foy, de probité,
C'est imposture :*

*Son cœur n'est qu'une source impure
De fraude, de duplicité ;
C'est vérité.*

S

*Affublé d'un vieux froc de bure,
Laurent prêche la pauvreté ;
C'est imposture :*

*Il fait soupirer la nature
Pour plus d'un fils desherité ;
C'est vérité.*

S

*Nouveau dans la Clericature,
Roch se pare d'humilité ;
C'est imposture.*

*Sa barbe & sa large tonsure
Visent à quelque dignité:
C'est verité.*



*Socrin sur la Sainte Ecriture
Plus de vingt ans a medité;
C'est imposture.
Ily cherche quelqu'ouverture
Aux doutes, à l'impieté,
C'est verité.*



*Sœur Rose depuis sa veuve
Aux Cieux a l'esprit transporté
C'est imposture;
Son petit cœur dans la clôture
Medite sur la liberie:
C'est verité.*



*Affrontant fatigue & blessure,
Tu cours à l'Immortalité,
C'est imposture.*

238 MERCURE

Lycas, je connois ton allure.

Une pension s'a tenue :

C'est verité.

S

Fier en discours, rogue en figure,

George est un Brave redouté :

C'est imposture.

Chargez le, il rompra la mesure,

Dans ses pieds gist sa sucrée :

C'est verité.

S

Cujas dans la Magistrature,

Tient sa morgue de gravité :

C'est imposture ;

Quand Vénus met bas sa ceinture,

Serviteur à l'intégrité :

C'est verité.

E

Votre bon droit est chose sûre,

Dit Balde, par vous consulté :

C'est imposture ;

*Il trouve en sa Thémis obscure
Des raisons pour l'autre côté ;
C'est vérité.*

Z

*Alidor, à ce qu'on assure,
Triomphe en libéralité ;
C'est imposture.*

*Le Traître vole, & se parjure
Pour fournir à sa vanité ;
C'est vérité.*

S

*Ma bourse est à toy, je te jure,
Te dit un Traitant effronté ;
C'est imposture.*

*Damis, je connois l'enclouéure
Ta Terre touche à sa Comté ;
C'est vérité.*

Z

*Le Chimiste Bonaventure
Vend des secrets pour la santé ;
C'est imposture.*

240 MERCURE

Il a fait une belle cure

De guérir sa mendicité ;

C'est verité.

S

Que ces Pedans ont l'ame dure !

Le beau Sexe en est deteste ;

C'est imposture.

Mais ne sentez vous point l'ordure ?

Leur College en est empesté ;

C'est verité.

Q

Muny de grands mots & d'enflure,

Jean de bel esprit s'est flaté ;

C'est imposture.

Tirez-le de sa tablature,

Je le maintiens asne basté ;

C'est verité.

Q

Sur les atomes d'Epicure

Morgan dit qu'il a commenté ;

C'est imposture.

J'en

GALANT: 241

*J'en trouve en luy quelque teinture,
Car il a le timbre gâté,
C'est vérité.*

S

*Par ses Vers cet Anti-Voiture
Promet aux Grands l'Eternité;
C'est imposture.*

*Luy-même à la race future
N'apprendra point qu'il ait esté;
C'est vérité.*

Z

[pure

*La neige est moins blanche & moins
Que Dorine au teint si vanité:
C'est imposture.*

*Qu'on luy deffende la peinture,
On luy deffendra la beauté,
C'est vérité.*

Z

*Gabrine est une créature
Qui se croit d'un air enchanté,
C'est imposture:*

Février 1697.

X

242 MERCURE

*Diez-luy patins & coiffure ,
Adieu Taille, adieu Majesté ,
C'est verité.*

E
*Propos d'amour sont une injure ,
Dont Lyse à l'esprit irrité ,
C'est imposture ,
Elle aime jeu, festins , parure ,
Equivoque est sa chasteté ,
C'est verité.*

S
*Alix , sous la jeune verdure
Jure à Martin fidelité ,
C'est imposture .
Sous son toit , tant que la nuit dure ,
Blaise fait bien mieux son praisé :
C'est verité.*

S
*Lucille fait dans sa dorure
Des grimaces de qualité ,
C'est imposture ,*

*Ses Yeux prouvent sa roture
Depuis le siècle de Iephé.
C'est verité.*

Z

*L'oreille d'un tendron l'encolure
Dans son begayment affecté,
C'est imposture.*

*Ses dents, ses cheveux, sa char-
nure,
Accusent son antiquité:
C'est verité.*

S

Il paroist depuis peu un Li-
vre, intitulé *Le Blason de Fran-
ce, ou Notes curieuses sur l'Edit
concernant la police des Armoiries.*
Il commence par un Traité
sommaire du Blason, pour dis-

X ij

244 MERCURE

poser ceux qui n'ont jamais étudié cette science, à bien entendre les dispositions de l'Edit du Roy, concernant la police des Armoiries. On voit ensuite des Notes sur ce sujet, & quatre choses qui paroissent nécessaires pour exécuter facilement cet Edit. La première est une Instruction pour ceux qui ont des Armoiries, à présenter, faire recevoir, & enregistrer. La seconde, enseigne les regles qu'on doit observer dans la composition des Armoiries, & dans la maniere de blasonner. La

troisième est un Dictionnaire
 de tous les termes du Blason,
 & la quatrième sont des Plan-
 ches qui representent les fi-
 gures, affietes, dispositions &
 attributs de toutes les pieces
 & meubles qui entrent le plus
 ordinairement dans la com-
 position des Armoiries. Ce
 Livre est dédié au Roy, &
 enrichi de plus de deux cens
 planches en taille douce. Il est
in octavo, & se vend 3. liv. 12. s.
 chez le S^r Brunet, dans la gran-
 de Salle du Palais, au Mercure
 Galant. Il estoit attendu avec
 impatience de tous ceux qui

246 **MERCURE**

en ont ouïy parler, & dans la
conjoncture des affaires pre-
sentes, il doit estre tres-agréa-
ble au Public.

M^r d'Hosier, Genealogiste
de la Maison du Roy, cy de-
vant Juge general des Armes
& des Blasons de France, &
Chevalier de la Religion, &
des Ordres Militaires de Saint
Maurice & de Saint Lazare de
Savoye, vient d'estre pourvû
par le Roy, en consequence
de ses grandes lumieres sur
tout ce qui regarde les Genea-
logies, Armoiries, & Blasons,
de la Charge de Conseiller-

Garde de l'Armorial general de France; de sorte qu'à l'avenir toutes les Armoiries dessinées, peintes & blasonnées, seront enregistrées en cet Armorial, dont le Garde fera faire les Brevets ou expéditions de cet enregistrement, contenant l'explication, peinture & Blasons des Armes, avec les noms & les qualitez de ceux à qui elles appartiendront.

Le Sieur Brunet qui vend le Blason de France, dont je viens de vous parler, debite aussi un autre Livre nouveau,

X iij

248 MERCURE

intitulé *Milord Courtenay*. C'est l'histoire secrète des premières amours d'Elizabeth d'Angleterre. Les incidens en sont agréables & bien écrits. On y voit la jalousie de la Reine Marie, sa Sœur, qui aimant le même Milord, luy fit paroistre inutilement sa passion. Il aima mieux refuser la Couronne qu'elle luy vouloit donner, que de renoncer à l'amour d'Elizabeth, tant il est vray qu'on n'est pas maître de son cœur quand on le veut, quoy qu'il n'y ait rien de plus ordinaire que de faire

tout ceder à l'ambition. Cette
Princesse a fait une si grande fi-
gure sur le Theatre du monde,
que tout ce qui la regarde ne
sçauroit manquer de plaire.

Il vient de paroître encore
deux Livres nouveaux qui se
trouvent chez le S^r Guignard,
à l'entrée de la grande Salle
du Palais, & dont l'un a pour
titre, *Nouvelles découvertes de*
Mr de la Salle,, dans l'Ameri-
que Septentrionale. Cet Ouvra-
ge merite d'autant plus la
curiosité du Lecteur, que ce
sont des découvertes de plus
de dix huit cens lieues, tant

250 MERCURE

du costé du Nord au Sud,
que du Levant au Couchant.
C'est cette grande étendue
de terre que l'on a nommée
la Louïsiane depuis qu'on en
a pris possession au nom du
Roy. L'Auteur y décrit les
mœurs de ses Habitans, leur
maniere de vivre & de se lo-
ger, & quantité d'autres cho-
ses qui font plaisir à sçavoir.
L'autre Livre, que vend le
même Libraire, est intitulé,
*Les égaremens des passions, &
les chagrins qu'elles suivent.* On
peut tirer de grandes utilitez
de cette lecture, puis que ces

égaremens font representez par diverses aventures de ce temps, dont la plupart sont connues, & qui font voir à quels perils on s'expose, quand on s'abandonne à ses passions. Le stile en est net, aisé, & fort naturel, & l'Auteur fait souvent des reflexions tres-justes, & qui sont capables de nous faire ouvrir les yeux sur le déreglement de nostre conduite.

L'Histoire de *Gustave Vasa*, qui s'est acquis la Couronne de Suede par ses grandes actions, paroît aussi depuis peu.

252 MERCURE

de temps , & merite vostre curiosité. Elle est divisée en deux volumes , & contient plusieurs avantures si surprenantes, que quoy que vrayes, elles ne semblent pas vray-semblables. Ce Livre est écrit avec beaucoup de feu , & l'on y trouve des expressions hardies , nouvelles , & heureuses, & qui marquent que le cœur des Amans est connu à la personne qui a bien voulu se donner la peine de travailler à cet Ouvrage. Il est d'une Femme de qualité , & se vend chez le Sieur Benard , rue

Saint Jacques, au Compas d'or, & chez le Sieur Brunet, dans la grande Salle du Palais.

Le choix que le Roy a fait de M^r le Comte de Briolle, premier Ecuyer de Monsieur le Prince, pour son Ambassadeur vers Monsieur le Duc de Savoye, a esté fort applaudi. Ce Comte a toutes les qualitez necessaires pour remplir dignement cet employ. Il y a long-temps qu'il est attaché à la Maison de Condé. Il a fait plusieurs Campagnes sous feu Mon-

254 MERCURE

sieur le Prince. L'on apprenoit non seulement à vaincre sous ce Grand Homme, mais encore à avoir de l'esprit, car personne n'ignore que ce Prince en avoit autant que de valeur. Tout se trouve dans ce sang, & il seroit malaisé de porter la magnificence plus loin que Monsieur le Prince d'aujourd'huy. On voit briller en luy ce caractère de grandeur dans tout ce qu'il fait, & les Fêtes qu'il a données à Chantilly, ont esté si distinguées, tant par la grande dépense, que par des ma-

nieres galantes & toutes nouvelles, que l'avenir aura peine à estre persuadé que les Relations qui en ont esté faites, contiennent des veritez. Ce Prince donna un Bal le Lundy gras, où la magnificence, la profusion, & la galanterie, parurent dans le plus haut point. Il y avoit un appartement de huit pieces, tout brillant de lumieres, & superbement paré. Après un magnifique souper, la Compagnie que Monsieur le Prince avoit regalée, descendit dans cet appartement. On y trouva plu-

256 **MERCURE**

Heurs Masques, qu'on crut
estre venus pour le Bal. Les
Violons jouèrent comme
pour commencer, les Mas-
ques sortirent de leur place,
& dancèrent un Ballet. Ils ca-
choient tout ce que l'Opera
a de meilleurs Danseurs & de
meilleures Danseuses. Ce Ba-
let finy, ils se retirèrent, & le
Bal commença. Tant qu'il
dura, on servit un nombre
infiny de bassins remplis de
tout ce que la Pâtisserie peut
fournir de plus agreable au
goust; le tout estoit chaud.
Il y avoit outre cela dans la

GALANT. 257

principale piece une alcove garnie de tables pleines de liqueurs, derriere la balustrade & dans le fonds, des gradins qui s'élevoient fort haut. Le premier estoit chargé de toutes sortes d'eaux; le second, de pyramides de confitures séches; le troisieme, des plus beaux fruits du monde; le quatrieme, estoit garny de foudroyes de cristal & de girandoles de mesme matiere; & le cinquieme estoit tout rempli de lumieres, & tout ce qui estoit sur ces cinq gradins paroissoit double,

Février 1697.

Y

258 MERCURE

parce que tous les fonds étoient pleins de glaces, de sorte que le tout ensemble produisoit un éclat que la vûe avoit peine à supporter. Chacun demandoit suivant son goust, de ce qui remplissoit les gradins, & on luy en servoit aussi-tost sans dégarnir ces gradins, parce qu'il y avoit des corbeilles toutes pareilles cachées dans l'alcove, qui estoient aussi-tost présentées par des Officiers. Ainsi toute l'Assemblée eut ce qu'elle souhaitoit pour manger, ou pour boire, ce qui ne seroit

pas arrivé s'il n'y eust eu que ce qui remplissoit les gradins. Rien n'estoit plus magnifique que l'endroit où les Princes & les Princesses estoient placées, & il y avoit un seul miroir de douze pieds de hauteur. Ceux qui avoient dansé un Balet avant l'ouverture du Bal, surprirent une seconde fois l'Assemblée, & en dansèrent un second, sous d'autres habits. Leurs Alteesses Royales, & tout ce que la Cour & Paris ont de distingué, se trouverent à ce Bal, qui mériteroit une plus ample des-

Y ij

cription que celle que je vous en fais.

M^r Bourdelin, Docteur Regent de la Faculté de Médecine de Paris, a expliqué pendant tout ce mois, suivant les loix de la Mécanique, les fonctions, les usages, & la structure des parties du corps humain, dont la démonstration s'est faite par le sçavant M^r Mery, de l'Académie Royale des Sciences, Chirurgien de la feuë Reine, à l'Amphitheatre des Chirurgiens du Roy, Maisons & Familles Royales. Il s'y est trouvé une

infinité de personnes distinguées dans toutes sortes d'états. On ne peut mieux parler qu'a fait M^r Bourdélín, qui a charmé tout son Auditoire, & sur tout à l'ouverture de cette Assemblée, en faisant l'Eloge de M^r Fagon, premier Medecin du Roy, qui a procuré de fort grands avantages à l'Ecole de Medecine, & au Public, par plusieurs Reglemens qu'il a faits, qui corrigent beaucoup d'abus, & feront qu'il n'y aura point de Medecins à l'avenir qui ne portent un si grand nom à juste titre.

262 MERCURE

M^r Bignon , premier Président au Grand Conseil, dont je vous appris la mort le mois dernier, n'ayant point laissé de Fils, mais seulement une Fille mariée à M^r de Vertamont, maître des Requestes, la Charge de premier Président qu'il possédoit, a esté brigüée par plusieurs personnes dignes de la remplir; mais M^r de Vertamont, Gendre de M^r Bignon, ayant tout le mérite nécessaire pour remplir ce poste, le Roy a cru le devoir préférer à tous les pretendans.

GALANT. 263

Messire Nicolas de Bauquemare, Seigneur d'Onsenbray, President en la seconde Chambre des Requestes du Palais, mourut le 29. du mois passé, âgé de soixante & cinq ans; & le 31. du même mois mourut aussi Messire Hidrôme de Bauquemare, Gouverneur de Bergh en Flandre, & cy-devant Capitaine aux Gardes, son Frere jumeau. Il y avoit une si grande simpatie entre eux, que le President sentant un jour une douleur violente au corps, y mit la main en s'écriant, *Mon*

264 MERCURE

Frere est blessé, ce qui se trouva
vray. Le President commen-
çant à se trouver mal de la
maladie dont il est mort, son
Frere entra chez luy dans le
temps qu'on l'alloit saigner.
On luy dit qu'il avoit une tres-
grande migraine, & presque
dans le même moment il se
sentit atteint du même mal,
& il en mourut deux jours
après. Ils se ressembloient si
fort de visage, qu'on les a
pris souvent l'un pour l'autre.
Madame leur Sœur, Anne de
Bauquemare, épousa en pre-
mieres nocces Marc-Antoine
d'Orleans,

GALANT. 265

d'Orleans, Marquis de Rorc-
lin; & en secondes, Charles-
Marcel, Comte de Claire,
Chevalier des Ordres du Roy,
Capitaine des Gardes du
Corps de Monsieur. Mrs de
Bauquemare estoient Fils de
Charles de Bauquemare, Sei-
gneur de Bourdeny, aussi Presi-
dent en la seconde Chambre
des Requestes du Palais, &
d'Elizabeth Servien; Petits-
fils de Jean de Bauquemare,
Seigneur de Bourdeny, mai-
stre des Requestes, & d'Anne
de Hacqueville d'Onsenbray,
Sœur de Hierôme de Hac-

Fevrier 1697.

Z

queville d'Onsenbray , premier President au Parlement de Paris, & arriere-petits-Fils de Jacques de Bauquemare, Seigneur de Bourdeny, Conseiller du Roy en son Grand Conseil, puis premier President en son Parlement de Normandie, & de Marie de Croimare. M^r le President de Bauquemare qui vient de mourir, avoit épousé Dame Catherine Voisin^e, d'une très-bonne famille de Roüen, dont il a laissé quelques Enfants. Cette Famille s'est renduë considerable en Normandie,

où plusieurs particuliers ont fait de grands legs en différentes Eglises de Rouën, & sur tout en l'Eglise des Chartreux, autrement dite Nostre Dame de la Rose, qui fut renversée deux fois de fond en comble à la reserve des murailles, pendant les Sieges de Rouën, après lesquels elle fut réparée par Messire Estienne de Bauquemare, Seigneur de Franqueville, qui y est inhumé au milieu du Chœur.

Le Roy a donné la Charge de President que possédoit M^r de Bauquemare, à M^r

Z ij

268. MERCURE

Lambert de Vermont, second Fils de feu M^r Lambert de Thorigny, President à la Chambre des Comptes. M^r de Vermont estoit Conseiller en la même Chambre, dont il est maintenant President. Quoy qu'il soit fort jeune, il a paru digne de cette place, & il n'y a personne qui n'ait applaudy à l'agrément que Sa Majesté luy en a donné. Je vous ay parlé de luy il y a environ deux ans, à l'occasion du Scrutin qu'il presenta au Roy après l'élection de deux nouveaux Eche-

vins. Vous sçavez combien il a de merite. C'est l'homme du monde le plus appliqué à ses devoirs, & qui soutient avec le plus de magnificence une vie tres-reglée. Il a encore une qualité bien rare en ce temps . cy ; c'est qu'il est Ami fidelle, genereux & liberal.

Quant au Gouvernement de Bergues, que la mort du Frere de M^r le President de Bauquemare a laissé vacant, Sa Majesté en a pourvû M^r le Comte de la Motte Houdancourt ; maréchal de Camp, Neveu de feu Mr le maréchal

Z iij

270 MERCURE

de la mort. Je vous ay parlé de luy dans plusieurs Relations de nos dernieres Campagnes, où ce Comte n'a pas seulement fait voir beaucoup de valeur, mais encore beaucoup d'activité & de vigilance dans tous les emplois que Sa Majesté luy a commis.

Voicy les noms des autres personnes considerables de l'un & de l'autre Sexe, mortes depuis ma dernière Lettre.

Messire Jean de la Croix, Seigneur de Torcy & du Frémoy, Doyen des Maistres des Comptes, mort sans alliance.

Il estoit Fils de Jean de la Croix Seigneur de Torcy ,
aussi Maistre des Comptes , &
de Catherine du Tremblay ,
& Frere de deffunt Claude de
la Croix, Seigneur du Frémoy,
Conseiller du Roy , Auditeur
en la Chambre des Comptes ,
Pere de Jean de la Croix, Maî-
tre des Comptes , cy-devant
Secrétaire d'Ambassade de la
part de Sa Majesté auprès du
Pape Innocent XI. de M^r
l'Abbé de la Croix , Grand
Vicaire d'Arras , qui a eu
l'honneur de porter la parole
au Roy la dernière fois , au

Z iiii

272 **MERCURE**

nom des Etats d'Artois, & de Mademoiselle de la Croix, si estimée par les rares talens qu'elle a pour la Poësie & pour la Peinture, dont elle se fait un amusement.

Messire Charles de Vassan, Seigneur de Morfan, la Tournelle, Cuvergnon, &c. Conseiller au Parlement, & honoraire en la Grand' Chambre, & cy-devant President en la Chambre des Comptes. Il a eu plusieurs enfans, entre lesquels il y en a eu un qui est mort Avocat General de la Chambre,

Dame Anne Berthelot ,
Epouse de Messire André Po-
-tier de Novion, President au
Mortier. Elle estoit Fille de
François Berthelot, Tresorier
General de feuë Madame la
Dauphine , & d'Anne Re-
nault, Fille de M^r Renault ,
Conseiller au Parlement , &
de N. Parfait.

M^r Belin, Tresorier de Fran-
ce en la Generalité de Paris.
Il estoit Frere de M^r Belin,
Conseiller au Chasteler.

M^r Lienard, Medecin or-
dinaire du Roy, Docteur Ré-
gent, & Ancien Doyen de la

274 MERCURE

Faculté. Il avoit esté toujours fort employé, & il estoit Fils d'un celebre Medecin de la même Faculté. Il laisse un Fils Conseiller en la Cour des Monnoyes, qui a beaucoup de merite & de capacité.

Dame Angelique le Maître. Elle estoit Veuve d'Antoine Ranchin, Capitaine au Regiment d'Auvergne, & Commandant pour le Roy dans les Villes du Quesnoy & de Landrecy.

Messire Henry Puffort, Doyen des Conseillers d'Etat, & du Conseil Royal des Fi-

nances. Il est mort âgé de 81. an, sans laisser de posterité de Dame N. Coignet de la Tuilerie. Sa pieté & la grande charité envers les Pauvres, ne l'avoient pas rendu moins recommandable que l'amour qu'il a toujours fait paroître pour la Justice, & qui estoit accompagné d'une tres-grande capacité. Il estoit Oncle de feu M^r Colbert, Ministre & Secrétaire d'Etat, & il a laissé pour heritiers, après quelques legs, les Enfans de feu M^r le marquis de Seignelay.

276 MERCURE

Dame Anne François de Lomenie , Epouse de M^r de Boucherat , Chancelier & Garde des Sceaux de France, & Commandeur des Ordres du Roy. Elle avoit quatre-vingt-cinq ans , & estoit petite Niece de M^r de Lomenie , Secrétaire d'Etat. Elle avoit épousé en premières noces Nicolas Breitel , Seigneur de Gremonville , Maître des Requêtes , Intendant de Justice , Police , Finances & Vivres , dans les Armées du Roy. Il y a une chose bien particulière à remarquer à l'égard des Chan-

celiers de France, qui ne prennent le deuil que pour la seule personne du Roy, sans le prendre pour aucune autre, non pas même pour leurs Femmes.

Je vous parlay il y a quelques années du Jeu Genealogique des Rois de France, par le moyen duquel on peut apprendre en se divertissant beaucoup de choses qui regardent l'Histoire de ce Royaume, & la genealogie de nos Rois. Ce Jeu a eû un tel succès que l'Auteur, qui est un homme de distinction, de

278 MERCURE

merite , & d'une profonde erudition , y a ajouté de nouvelles regles , pour le rendre plus divertissant & plus instructif. Elles se vendent chez le sieur Brunet dans la grande Salle du Palais. On joue à ce Jeu avec une grande Carte où sont les Portraits des Rois de France , avec des Notes historiques , qui instruisent la jeunesse , en la divertissant.

Le mesme Libraire debite un livre nouveau , aussi curieux qu'il est instructif. Il a pour titre *Contes & Fables , ou l'Ecole du Sage*. Il est de M^r le

GALANT. 279

Noble, qui l'a divisé en deux volumes, & enrichy d'un fort grand nombre de Planches. Vous sçavez que M^r le Noble a toujours réüssi dans les ouvrages de cette nature, & qu'ils ont plû de tout temps à cause de la morale. Aussi prend on soin de les faire lire à la jeunesse, ce qui luy est fort utile par l'instruction qu'elle en reçoit, & qui fait d'autant plus d'impression sur les esprits, qu'elle est donnée d'une maniere agreable.

Le vray mot de l'Enigme du mois passé, n'a esté trouvé que

280 MERCURE

par M^r Germain de Merieu &
le Gendre, de la rue Cloche-
perce. C'estoit la *Broche* tour-
née par un Chien, qui ne peut
donner du mouvement à la
rouë où on le met, s'il n'a
quatre pieds.

Voicy une Enigme nouvel-
le, qui vient de bon lieu.

ENIGME

Est-il rien qui soit compara-
ble

Au dur supplice où je suis destiné ?
Je ne suis d'aucun crime accusé ny
compable ;

Quoy qu'à mille tourmens le sort
m'ait condamné.

De mes membres chacun est d'abord
mis en presse,

D'où, de blanc qu'il estoit, il sort
presque tout noir ;

De moins, en cent endroits on peut
aisément voir

Les marques de noirceur que cette
gêne y laisse.

On les rassemble tous pour en former
mon corps,

Que l'on bourrele encore & dedans
& dehors,

De mille manieres cruelles :

On le lie & relie, on le coupe, on le
bat ;

Et souvent d'un fer chaud, comme
pour plus d'éclat ;

On augmente ses maux par des pei-
nes nouvelles.

Je vous envoie un Air nou-
veau, estimé des Connoisseurs.

Février 1697.

Aa.

282 **MERUKE**
AIR NOUVEAU

Que nous aurons une facheu-
se année,
Disoit Gregoire à son V. sin !
On ne boira point de bon vin ,
Sans voir sa bourse ruinée ;
Mais de me l'épargner je ne suis pas
si fou ,
J'aime mieux manger moins & boire
tout mon sou.

La mort de Mr. Puffort a fait
monter Mr de Baille à la pla-
ce de Conseiller d'Etat Ordi-
naire. Vous sçavez qu'il est
Fils de feu Mr le premier Pre-
sident de Lamoignon, & qu'il
a signalé son zele pour le ser-
vice du Roy dans plusieurs

J,
t,
i-
é
at
il-
ns
;
in
&
on
re.

Jamais il n'y eut un si grand
bruit de Paix, ny un si grand
appareil de guerre. Nos Ple-
nipotentiaires sont partis
pour l'une, nos Guerriers se

A a ij

M

L'a

I
mo
ce
nai. Il est
Fils de feu mr le premier Pre-
sident de Lamoignon, & qu'il
a signalé son zele pour le ser-
vice du Roy dans plusieurs

GALANT. 283

Intendances. M^r de Harlay,
Avocat general au Parlement,
Fils de mr le premier Presi-
dent d'aujourd'huy, est monté
à la place de Conseiller d'Etat
Semestre qu'avoit M^r de Bavi-
lle; quoy qu'il ne soit que dans
la vingt-neuvième année;
mais quand on est Fils d'un
homme si Ami de la justice, &
qui a des grandes lumieres, on
est éclairé de fort bonne heure.

Jamais il n'y eut un si grand
bruit de Paix, ny un si grand
appareil de guerre. Nos Ple-
nipotentiaires sont partis
pour l'une, nos Guerriers se

A a ij

284 MERCURE

préparent pour l'autre. Le Roy sans se prévaloir de ses forces, ny de la supériorité qu'il a toujours eüe sur ses Ennemis, veut bien, en faveur du repos de l'Europe, ne se réserver que la gloire d'avoir vaincu, & de celle que luy donne sa modération dans la situation heureuse où se trouvent les affaires. C'est à ses Ennemis à en profiter. Comme ils sont sur le point de devenir nos Amis, je n'ay point voulu vous en parler depuis deux mois, parce que je n'aurois pu dire que des choses

qui les auroient chagrinez ;
mais vous devez estre persua-
dée que d'une maniere ou
d'autre je vous donneray dans
peu des nouvelles de la Guer-
re, ou de la Paix, & que j'ay
pris mes mesures pour vous
en donner plus que jamais de
fidelles & de curieuses.

Je viens d'apprendre que
le Roy a donné à Mr de Po-
mereu la place qu'avoit Mr
Puffort au Conseil Royal des
Finances. Vous sçavez qu'il a
esté neuf ans Prevost des Mar-
chands. C'est un homme qui
n'a pas moins de vivacité,

286 MERCURE

que de penetration.

M^r Phelypeaux épouse aujourd'huy Mademoiselle^e de Roucy , Fille de feu M^r le Comte de Roye. Je remets jusqu'au mois prochain à vous parler de ce mariage , & suis vostre , &c.

A Paris, ce 28. Fevrier 1697.

TABLE.

P

Retude.

Nonvelle Differtation sur un passage de Virgile.

9

Epistre de Biblis à Canus.

44

Traduction des quinze Livres des Metamorphoses d'Ovide en Vers , par Mr Corneille

54

Reception faite à Mr le Marechal Duc de Boufflers à Beauvais , en qualite de

TABLE.

<i>Gouverneur.</i>	39
<i>Lettre remplie de Reflexions sur la croyance des Eglises cy-devant Pretendues Reformées.</i>	85
<i>Mort du P. Louis de Tuilly, Capucin.</i>	145
<i>Eloge de Mr Daguesseau, Avocat au Parlement.</i>	149
<i>Mission faite par les Capucins, à la Paroisse S. Hyppolite.</i>	156
<i>Harangue faite à Mr l' Archevesque.</i>	159
<i>L'Hiver.</i>	173
<i>Histoire.</i>	181
<i>Secrets merveilleux dont l'experience a esté faite devant le Roy.</i>	202
<i>Autre pour empêcher le desordre des glaces.</i>	223
<i>Songe.</i>	225
<i>Le Blason de France, ou Notes curieuses sur la Police des Armoiries.</i>	243
<i>Charge de Garde de l'Armorial General de France, donnée à Mr d'Hosier.</i>	247
<i>Milord Courtenay.</i>	247
<i>Nouvelles découvertes de Mr de la Salle dans l'Amerique Septentrionale.</i>	247
<i>Gustave Vasa, Histoire de Sued.</i>	251

T A B L E.

<i>Mr le Comte de Briole nommé à l'Ambas-</i> <i>sade de Savoye.</i>	253
<i>Bal donné par Mr le Prince,</i>	254
<i>Les fonctions, les usages, & structure des</i> <i>parties du Corps humain, expliquées</i> <i>par Mr Bourdelin.</i>	260
<i>Mr de Verthamon est nommé premier</i> <i>President au Grand Conseil.</i>	262
<i>Mort de Mrs de Bauquemare.</i>	263
<i>Mr de Vermont nommé President des Re-</i> <i>questes.</i>	269
<i>Gouvernement donné par le Roy.</i>	267
<i>Autres Morts.</i>	270
<i>Enigme.</i>	280
<i>Places de Conseillers d'Etat données par</i> <i>le Roy.</i>	282
<i>Départ des Plenipotentiaires de France.</i>	283
<i>Mr de Pommeren est nommé pour remplir</i> <i>la place de feu Mr Passort.</i>	285
<i>Mariage.</i>	<i>idem.</i>

La Figure doit regarder la page 230.

L'Air doit regarder la page 282.



